

Sa Majesté le Roi lance à Rabat
l'opération nationale
"Ramadan 1445" qui bénéficiera
à un million de ménages

Page 2



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10169

Vendredi 15 Mars 2024

Un débat de société sur la justice **Pourquoi pas ?**

*L'Amicale Hassania des magistrats dénonce une série d'attaques
contre les juges et qui a tout l'air de servir des agendas intéressés*



Page 3

En Toute Piété

On pense à nous
Un mois sur douze !



Par Mohamed
Benarbia

Ils sont assurément à plaindre ceux qui se font exagérément dévots un mois sur douze. Au fait, c'est plus caricatural qu'autre chose. Mais après tout, ça les regarde.

Ce qui ne fait pas du tout rigoler par contre, ce sont ces campagnes dites de contrôle des prix ou de la qualité ou d'on ne sait quoi d'autre.

Ça passe mal pour la bonne raison que ça sonne faux. D'autant plus que ceux qui sont derrière tiennent absolument à ce que cela se sache. Caméras télé et autres médias de service sont de la partie pour nous édifier de l'insoupçonnable œuvre grandement accomplie par des gens qui, après tout, ne font que s'acquitter d'un devoir censé être le leur tout au long de l'année.

Il faut être atteint d'une cécité désespérante pour ne pas remarquer qu'un tel commerçant se fiche depuis toujours de l'affichage des prix. Et c'est se payer notre tête que de chercher à nous convaincre que l'on s'en rend seulement compte à la veille du Ramadan ou pendant.

Truffée de panégyriques, une dépêche a jugé bon de nous rappeler que ces beaux contrôleurs vont au-delà d'un simple contrôle des prix. Ils ont réussi, alors que le mois du jeûne ne fait que commencer, à dénicher des dépôts (ou des fabriques !) par-ci par-là où l'on stockait des produits impropres à la consommation. Quelque chose comme 16 tonnes de thé ou encore, entre autres, 5 tonnes de boissons gazeuses. Excusez du peu !

Et dans la foulée, l'on parle de dépôts (usines ?) clandestins (sic) qui auraient de ce fait été bâtis, devant lesquels on chargeait et déchargeait des tonnes et des tonnes de produits avec tout ce que cela demande comme main-d'œuvre ... le tout à l'insu d'autres autorités « contrôleuses ».

N'empêche, comme c'est si délicatement rappelé dans la dépêche, tous ces efforts se situent dans le cadre du « souci de protéger le consommateur de toutes les escroqueries susceptibles de nuire à sa santé et à sa sécurité ».

Que Dieu vous bénisse messieurs ! Et sûr qu'il vous bénira encore plus, si vous faites la même chose sans tapage et durant toute l'année. Amen.

Sa Majesté le Roi lance à Rabat l'opération nationale "Ramadan 1445" qui bénéficiera à un million de ménages

Actualité



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, mercredi à l'arrondissement Yaâcoub El Mansour à Rabat, au lancement de l'opération nationale "Ramadan 1445", initiée par la Fondation Mohammed V pour la solidarité à l'occasion du mois sacré de Ramadan et bénéficiant à un million de ménages, soit près de 5 millions de personnes.

Hautement significative en ce mois béni, cette action de générosité, devenue une tradition au fil de ses 25 années d'existence, traduit la Haute sollicitude Royale constante envers les populations en situation de vulnérabilité sociale et vient consacrer les valeurs d'humanité, de solidarité, d'entraide et de partage, caractéristiques de la société marocaine.

Mobilisant une enveloppe budgétaire de 347 millions de dirhams, l'opération "Ramadan 1445", qui portera sur la distribution de 34.550 tonnes de produits alimentaires (farine, lait, riz, huile, sucre, concentré de tomates, vermicelles, lentilles et thé), vise à apporter aide et réconfort aux catégories sociales les plus vulnérables, notamment les veuves, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Pour cette 25ème édition, 82.040 ménages bénéficiaires relèvent des trois provinces d'Al Haouz, de Taroudant et de Chichaoua, touchées par le séisme du 08 septembre 2023.

L'opération "Ramadan" a en effet pris une ampleur croissante ces dernières années, pour atteindre en 2023 le niveau de 1.000.000 de foyers bénéficiaires (473.900 en 2017 et 600.000 en 2020), établis dans 83 provinces et préfectures du Royaume et dont 74% vivent en milieu rural.

Cette opération nationale, organisée avec le soutien financier du ministère de l'Intérieur et du ministère des Habous et des Affaires islamiques, s'inscrit en droite ligne du programme humanitaire mené par la Fondation Mohammed V pour la solidarité et ayant pour objectif d'apporter soutien aux personnes qui en ont le plus besoin, tout en valorisant la culture de solidarité.

Pour le bon déroulement de cette opération, des milliers de personnes sont mobilisées, soutenues par des assistantes sociales et des bénévoles au niveau des 1.304 points de distribution mis en place à travers le territoire national. Elles veilleront à la remise de l'aide alimentaire aux chefs

et représentants des familles bénéficiaires.

La mise en œuvre de cette initiative obéit également à des contrôles, notamment au niveau de deux comités, l'un local et l'autre provincial, qui veillent sur le terrain au suivi de l'approvisionnement des Centres de distribution, à l'identification des bénéficiaires et à la distribution des denrées alimentaires. En fait, l'identification des personnes bénéficiaires est soumise, comme chaque année, à un travail de terrain effectué par les autorités locales et permettant d'évaluer les conditions de vie de ces personnes et leur situation actuelle sur la base des critères socio-économiques.

Les services sociaux des Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, l'Entraide nationale, la Promotion nationale, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, et les autorités locales prêtent également leur concours à la Fondation Mohammed V pour la solidarité pour assurer le bon déroulement de cette

opération solidaire.

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale et l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) veillent, pour leur part, au contrôle de la qualité des produits alimentaires distribués.

À cette occasion, SM le Roi, que Dieu L'assiste, a remis, à titre symbolique, des paniers de denrées alimentaires à 10 chefs ou représentants des familles bénéficiaires de l'opération "Ramadan 1445", avant de poser pour une photo-souvenir avec des bénévoles qui participent à cette opération solidaire.

L'opération nationale de soutien alimentaire a, depuis son lancement en 1998, mobilisé une enveloppe budgétaire globale de plus de 2 milliards de dirhams, avec un nombre de familles bénéficiaires qui est passé de 34.100 en 1998 à un million à partir de 2023.

L'opération "Ramadan 1445" vient ainsi s'ajouter aux différentes actions et initiatives humanitaires entreprises par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le but de promouvoir la culture de solidarité et d'assurer un développement humain inclusif et durable.

Un débat de société sur la justice

Pourquoi pas ?



Nos juges font-ils l'objet d'un complot destiné à s'attaquer à leur réputation et à leur honneur et à nourrir des doutes quant à leur exercice professionnel ? C'est ce que laisse penser le dernier communiqué de l'Amicale Hassania des magistrats qui indique que ces derniers font l'objet de sorties médiatiques systématiques, délibérées et quotidiennes de la part de certains blogueurs et créateurs de contenu sur le web. Pis, l'Amicale considère cette conjuration comme un acte qui sert des motivations et des agendas qui n'ont rien à voir avec l'intérêt public et qui exigent un traitement global et institutionnel. Pour les magistrats affiliés à l'Amicale, il s'agit bien d'« une menace flagrante à l'indépendance des juges puisque la diffamation et l'atteinte à l'honneur ont atteint des seuils inacceptables ».

Calomnies

Les raisons derrière la diffusion de ce communiqué sont les récentes vidéos et publications diffusées sur les réseaux sociaux et qui accusent les juges, que ce soit à titre personnel, dans le cadre de leur pratique purement professionnelle ou dans le cadre de leur affiliation à des organisations en rapport avec leur travail.

L'Amicale a qualifié ces attaques médiatiques de « calomnies et d'accusations malveillantes dépourvues de toute preuve », visant « à apporter atteinte à l'honneur des juges, dans le but de nuire à leur réputation et de banaliser leur travail, ainsi que de remettre en question les performances des institutions judiciaires et la plupart des acteurs du secteur ». Ledit communiqué précise que ces attaques dépassent le stade d'« un simple

comportement individuel isolé avec des motifs purement personnels ».

En outre, les magistrats estiment que « toutes ces sorties, malgré leur lien avec la dimension professionnelle du travail des juges, ont dépassé toutes les limites, portant atteinte à l'invulnérabilité des juges et à leur vie privée, garantie par l'article 24 de la Loi suprême ; sans parler d'autres textes juridiques qui encadrent cette protection en général et la protection des juges dans le cadre de leur exercice professionnel en particulier ».

Volonté

Pour M.M, un juge casablancais, le nombre de vidéos attaquant les juges et leur fréquence de diffusion démontrent l'existence d'une volonté de nuire au corps des magistrats. Selon lui, il y a « anguille sous roche et

c'est sûr que l'institution judiciaire est visée, et ce sur plusieurs niveaux. « Il suffit de surfer sur les réseaux sociaux pour voir comment cette institution est lynchée, diffamée et critiquée en tant qu'institution corrompue. Le rôle constitutionnel de cette institution dans la défense des droits et la garantie des libertés est quasi absent. Le secteur est traité de tous les noms d'oiseaux et comme s'il était le seul qui enregistre tous les maux de la société », a-t-il observé. Et de nuancer : « Certains avancent qu'il s'agit d'un secteur public et que le débat doit être public. Et du coup, les juges doivent être l'objet de critique. Mais ce discours est erroné puisqu'il cible un seul secteur et ignore les autres. D'autant plus que le débat de société doit remplir certaines conditions et répondre à une certaine éthique sans porter atteinte à l'image et à la confiance en la justice ».

Solidarité

Sur la base de ce qui précède, l'Amicale « exprime sa profonde préoccupation quant aux doléances du corps judiciaire suite à cette attaque flagrante contre le pouvoir judiciaire et toutes ses composantes, et condamne fermement cette attaque irresponsable et sans précédent ». Elle déclare également sa solidarité inconditionnelle avec les juges et les magistrats ayant fait l'objet d'une quelconque atteinte à leur statut juridique, à leur honneur et à leur dignité en véhiculant des mensonges, et se met à la disposition de tous ceux qui ont choisi de suivre les procédures spéciales pour les accompagner et les soutenir ».

L'Amicale compte aussi préparer d'urgence une conception globale pour travailler sur la question au niveau institutionnel et

identifier les moyens de défendre les garanties des juges conformément à l'article 39 du statut des juges et aux articles 263 et suivants du Code pénal marocain et autres textes concernés, afin de servir l'intérêt public en mettant les juges à l'abri de tout ce qui affecte leur indépendance, leur impartialité et leur neutralité en vue d'assurer la sécurité judiciaire des citoyens.

Créer une cellule de travail au niveau du bureau central pour suivre tous les dossiers des juges et leurs institutions qui font l'objet d'abus et d'atteinte à leur dignité et à leur honneur, élaborer un rapport synthétique et identifier les moyens de contentieux disponibles pour disposer de résultats, figurent également sur la liste des actions à mener par l'Amicale.

Poursuites

Et qu'en est-il des poursuites judiciaires ? « Les juges préfèrent prendre de la hauteur et peu de gens le savent. Ils ne sont pas prêts à réagir chaque fois que leurs noms sont cités. Rappelons-nous le débat suscité dernièrement par le procès tenté par le ministre de la Justice contre un youtubeur et la réaction de la société via les réseaux sociaux. Les juges ont conscience que ces poursuites risquent de les exposer à des accusations graves comme la volonté d'instaurer l'Etat des juges. Alors que ce genre d'agissement est considéré par la Constitution comme une sorte de pression sur la justice permettant des poursuites pénales », nous a déclaré M.M. Et de conclure : « C'est très compliqué. Il s'agit d'un sérieux problème en relation avec la culture juridique de notre société et la place confiée à la justice ».

Hassan Bentalab

“
L'Amicale Hassania des magistrats dénonce une série d'attaques contre les juges et qui a tout l'air de servir des agendas intéressés

Des parlementaires marocaines participent à New York à la 68^{ème} session de la Commission de la condition de la femme



Une délégation marocaine de femmes parlementaires représentant les deux Chambres de l'institution législative marocaine participent à la 68^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, qui se tient au siège de l'ONU à New York du 11 au 22 mars.

La délégation marocaine à cet événement est composée notamment des représentantes Latifa Chérif du Groupe socialiste, Fatima Khair du Groupe du Rassemblement national des indépendants, Samira Hijazi du Groupe islamique de l'unité et de l'égalitarisme, Aziza Boujrida du Groupe haraki, Khadija Oulbacha du Groupe constitutionnel démocratique et social, Touria Afif du Groupe justice et développement et

Khaddouj Slassi, du Groupe socialiste.

La délégation comprend également les conseillères Fatima Zougagh, du Groupe de la Confédération démocratique du travail et Chaïmae Zamzami du Groupe du Rassemblement national des indépendants.

Les parlementaires marocaines ont notamment pris part à un événement organisé par l'Union interparlementaire à l'occasion de la 68^{ème} session de la Commission de la condition de la femme sous le thème "Des Parlements sensibles au genre : faire progresser l'égalité des sexes pour mettre fin à la pauvreté".

Intervenant à cette occasion au nom de la délégation marocaine, la conseillère Fatima Zougagh a mis en avant les avancées réalisées au Maroc sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de la promotion des droits de la femme.

Elle a souligné que le Maroc, en droite ligne de la Constitution et en adéquation avec les conventions internationales qu'il a ratifiées, attache une grande importance à l'égalité entre femmes et hommes, citant à ce propos le processus de révision du Code de la famille qui place les femmes et l'enfant au cœur de ses priorités.

Mme Zougagh a en outre rappelé la mise en place de l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination et l'adoption

d'une série de lois visant le renforcement de la place de la femme dans les différents domaines, outre les lois relatives aux élections.

Elle a de même évoqué le droit des femmes soulaïyates à l'accès à la répartition de la jouissance des terres collectives et l'adoption par le Maroc d'un budget sensible au genre depuis 2002 relevant qu'une femme préside l'un des conseils régionaux des provinces du Sud du Royaume.

Soulignant la nécessité de poursuivre les efforts en faveur de la promotion des droits des femmes, la conseillère a indiqué que les femmes parlementaires marocaines oeuvrent, aux côtés de leurs homologues masculins, pour évaluer les politiques publiques, notamment celles relatives à la lutte contre la pauvreté et la précarité parmi les femmes, en particulier dans le milieu rural.

Dans ce sens, elle a indiqué que le Parlement marocain a mis en place un groupe thématique pour évaluer les politiques publiques relatives à la condition de la femme.

Initié en collaboration avec ONU Femmes, cet événement était l'occasion d'introduire une perspective parlementaire dans les discussions de la 68^{ème} session de la Commission de la condition de la femme en mettant en lumière le rôle des parlementaires dans la formulation de lois et de politiques qui s'attaquent spécifiquement à la pauvreté. Il s'agit aussi de s'assurer que les financements publics favorisent l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

La présente session de la Commission de la condition de la femme est placée sous le thème "Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes".

Les débats lors de cette session examinent les mesures et les investissements qui pourront mettre fin à la pauvreté des femmes et faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.

La coopération entre l'UE et le Maroc dans les domaines de la recherche et de l'innovation est solide et stratégique

La coopération entre le Maroc et l'Union européenne dans les domaines de la recherche et de l'innovation est "solide et revêt une importance stratégique", a affirmé une porte-parole de la Commission européenne.

"La coopération de l'UE en matière de recherche et d'innovation avec le Maroc revêt une importance stratégique pour les deux parties, qui ont signé un accord il y a plus de 20 ans, et elle est solide, comme en témoigne la participation importante du Maroc aux appels à propositions d'Horizon Europe (le programme européen de recherche et d'innovation), qui présente l'un des taux de participation les plus élevés parmi les pays tiers de la Méditerranée", a souligné la porte-parole dans une interview à la MAP.

L'avenir de ce partenariat a été au centre d'entretiens, récemment à Bruxelles, entre la commissaire européenne à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse, Iliana Ivanova, et le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Abdellatif Miraoui. Les échanges ont porté notamment, selon la CE, sur les négociations en cours en vue d'un accord international entre l'UE et le Maroc, visant à modifier et compléter l'accord existant

entre Rabat et Bruxelles, afin de permettre la continuation de sa participation à PRIMA (Partenariat pour la recherche et l'innovation en Méditerranée) pour la période 2025-2027.

D'après la porte-parole de l'Exécutif européen, le Maroc bénéficie actuellement d'un "dispositif transitoire", permettant aux entités marocaines d'être considérées comme éligibles à la participation et au financement dans le cadre de toutes les actions d'Horizon Europe, sous réserve d'avoir conclu un accord d'association au moment de la signature des subventions.

"Cet arrangement privilégié, décidé sur une base temporaire par l'UE pour tenir compte de la situation des pays en cours d'association, a donné un élan à la performance du Maroc dans Horizon Europe", a-t-elle assuré, ajoutant que dans le cadre du programme Erasmus+, le Maroc "reste compétitif en termes d'absorption du budget" alloué par l'UE à la dimension internationale de ce programme.

"En termes de mobilités, depuis le début du programme, 1.793 étudiants et enseignants sont allés dans des pays associés à Erasmus+, et 668 étudiants et enseignants sont venus de ces pays au Maroc. Entre 2021 et 2023, 64 étudiants marocains ont bénéficié de bourses

Erasmus Mundus pour accéder à un diplôme de master en Europe", a-t-elle détaillé.

Et de poursuivre qu'en 2022 et 2023, le Maroc a participé dans des projets de renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur (36 projets) et dans l'enseignement et la formation professionnelle (11), dans 27 projets de renforcement des capacités dans la jeunesse entre 2021-2023 et dans 4 projets Jean Monnet en 2023.

Selon la porte-parole, "ces résultats montrent un taux relativement important de mobilité sortante et entrante", estimant que "le Maroc pourrait être plus actif quant aux projets internationaux de renforcement des capacités, surtout dans l'enseignement supérieur".

"La Commission se tient prête à soutenir le Maroc par tous les moyens possibles", a-t-elle assuré.

Pour ce qui est de PRIMA, elle a indiqué que 207 bénéficiaires marocains ont été financés à hauteur de 22,5 millions d'euros depuis le début de ce Partenariat pour la recherche et l'innovation en Méditerranée en 2018, faisant observer que "ce sont des résultats impressionnants qui suggèrent clairement que la poursuite de la participation du Maroc à PRIMA revêt un intérêt stratégique pour la coopération entre l'UE et le

Maroc en matière de R&I".

La porte-parole a indiqué, à cet effet, que pour la période 2025-2027, l'accord international UE-Maroc existant, signé en 2018, doit être amendé et complété, par un échange de lettres, pour tenir compte de l'extension de PRIMA en ce qui concerne Horizon Europe.

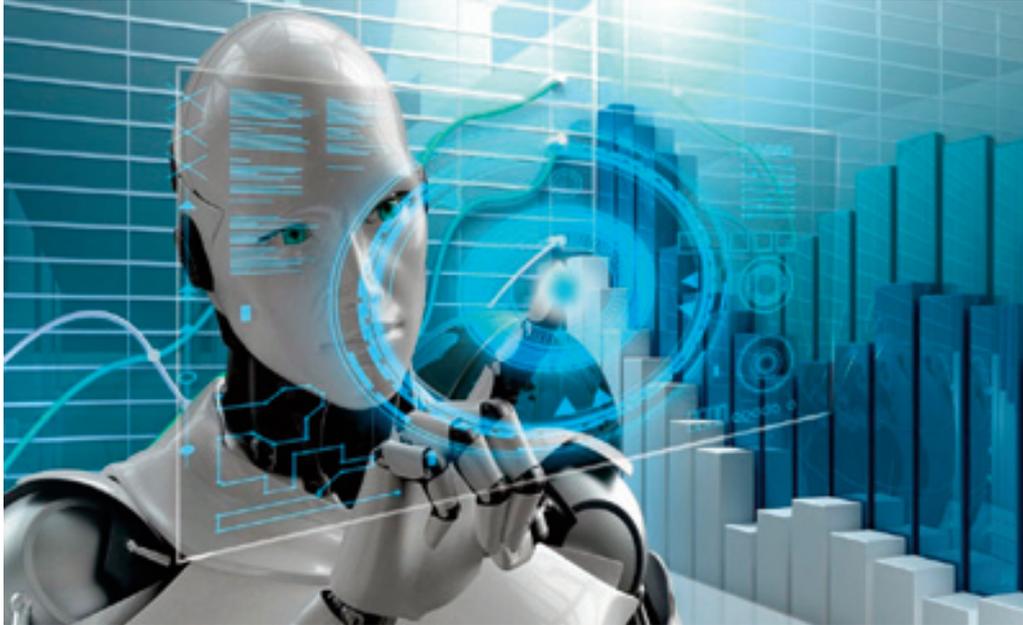
"Notre objectif commun est de garantir que les chercheurs marocains puissent continuer à répondre aux appels à propositions qui seront lancés dès 2025. Pour cela, l'extension de l'accord UE-Maroc sur PRIMA devrait être applicable avant la fin de 2024", a-t-elle estimé.

Elle a, par ailleurs, évoqué les partenariats pour les talents (Talent Partnerships), qui ont été lancés en juin 2021 et qui sont des initiatives sur mesure entre des partenaires européens et internationaux, combinant un soutien direct aux programmes de mobilité, le renforcement des capacités dans des domaines tels que le marché du travail ou l'intelligence des compétences, et l'investissement dans le capital humain.

"La Commission encadre actuellement l'élaboration de partenariats pour les talents avec cinq pays partenaires, dont le Maroc, qui progressent vers la phase de mise en œuvre par la définition de programmes et de feuilles de route concrets", a-t-elle fait savoir.

Journée Internationale des droits des consommateurs

Focus sur les impacts de l'IA générative



L'intelligence artificielle (IA) générative, avec ses différentes opportunités et multiples risques, est au cœur de la Journée internationale des droits des consommateurs, célébrée le 15 mars de chaque année.

"Une IA juste et responsable pour les consommateurs", tel est le thème retenu en 2024 pour cette journée qui constitue l'occasion de sensibiliser l'opinion mondiale aux droits, à la protection et à l'autonomisation des consommateurs, en particulier avec l'usage sans cesse croissant de logiciels, plateformes, applications et chatbots basés sur l'IA générative.

Bien qu'elle offre des opportunités novatrices pour enrichir l'expérience des consommateurs, cette technologie comporte également des dangers, notamment

en ce qui concerne la préservation de la confidentialité des données personnelles, la propagation de fausses informations et le maintien de préjugés et de discriminations.

D'où l'importance de mettre l'accent sur la nécessité de garantir une IA équitable et responsable. Cela implique de promouvoir la transparence et la responsabilité des entreprises dans le développement et l'utilisation de l'IA, ainsi que de mettre en place des mécanismes de régulation efficaces pour protéger les consommateurs contre les abus et les préjudices potentiels.

Au Maroc, le sujet de la protection des droits des consommateurs occupe une place de choix aussi bien pour l'Exécutif, notamment à travers les efforts déployés pour améliorer le dispositif juridique visant la protection du consom-

mateur, que pour l'Association de la protection du consommateur qui veille au respect des droits du consommateur, à savoir son droit à l'information, à la protection de ses intérêts économiques, à la représentation, à la rétractation, au choix, et à l'écoute.

D'ailleurs, l'édition 2023 de la Journée nationale du consommateur a été marquée par l'annonce de la préparation d'un avant-projet de loi pour modifier la loi n°31-08 édictant des mesures de protection du consommateur.

Cet avant-projet de loi prévoit plusieurs nouveautés, notamment l'établissement d'un Conseil consultatif supérieur de la consommation, l'élargissement des règles relatives à la livraison, la régulation du commerce électronique, ainsi que la lutte contre les pratiques commerciales suspectes.

Rappelons-le, la loi n°31-08, promulguée en 2011, a été un jalon majeur dans l'histoire de la protection des consommateurs au Maroc. Elle vise à renforcer les droits des consommateurs et à promouvoir un marché équitable et transparent.

Se fixant comme objectif la clarté et l'objectivité de l'information fournie au consommateur, le renforcement de la protection des intérêts économiques du consommateur et le maintien de l'équilibre des relations entre fournisseurs et consommateurs, cette loi se veut garante du droit à l'information, du droit au choix et du droit à la rétractation.

Il s'agit également, du droit à l'écoute et à la représentation ainsi que du droit à la protection des intérêts économiques, afin de protéger les consommateurs contre toute pratique commerciale dolosive.

Dans ce sens, le ministère de l'Industrie et du Commerce a lancé en 2018 un site web dédié aux consommateurs, accessible à l'adresse " www.khidmat-almostahlik.ma", afin de diffuser des informations sur la protection des consommateurs et de recueillir des requêtes pour des demandes de renseignements ou des signalements de situations pouvant relever des dispositions de la loi n° 31-08.

Initiée par "Consumers International", la Journée internationale des droits des consommateurs 2024 est célébrée tout au long de la semaine du 11 au 15 mars, à travers une série de dialogues et de débats sur l'IA générative.

L'objectif de ces événements virtuels est de discuter notamment des préoccupations pressantes des consommateurs que présente l'IA générative, des mesures nécessaires pour protéger les consommateurs contre le deep fake (technique utilisée pour créer des vidéos ou des images synthétiques réalistes en utilisant l'IA), ainsi que de la désinformation, de la gestion, de manière éthique, de la collecte et de l'utilisation des données des consommateurs.

Intelligence artificielle

67% des professionnels des secteurs audiovisuel, publicitaire et numérique ne sont pas prêts

67% des professionnels des secteurs audiovisuel, publicitaire et numérique considèrent comme "faible" la préparation au déferlement de l'intelligence artificielle des secteurs de l'audiovisuel et du numérique marocains, selon une étude qui vient d'être publiée par le groupe de travail "Régulation et médias numériques", présidé par Narjis Rerhaye, membre du Conseil supérieur de la communication audiovisuelle.

L'étude intitulée "Intelligence artificielle et production audiovisuelle et numérique au Maroc- Les effets d'un bouleversement technologique", révèle également qu'un peu plus du tiers des interrogés (33%), estiment pour leur part que cette préparation est "inexistante", indique un communiqué du groupe de travail.

"Où en sommes-nous au Maroc et comment se prépare-t-on au déferlement de l'IA dans les domaines audiovisuel, publicitaire et numérique? C'est la question nodale à laquelle l'étude tente d'apporter réponses et pistes de réflexion, souligne le communiqué.

Pour ce faire, précise-t-on, le groupe a réalisé une enquête, la première du genre au Maroc, auprès des professionnels des secteurs audiovisuel, numérique et publicitaire (producteurs audiovisuels, réalisateurs, créateurs de contenus numériques, publicitaires) et des experts en IA, chercheurs et professeurs en audiovisuel et numérique.

Grâce à cette enquête, une base d'analyse de l'impact de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les contenus audiovisuels et numériques a été établie, permettant d'évaluer le

degré de préparation à l'utilisation des outils de l'IA des professionnels de l'audiovisuel, du numérique et de la publicité et enfin d'apporter des pistes de réponses à la question des règles à adopter, sachant que 64% des répondants affirment que leurs équipes et collaborateurs ne sont pas formés dans le cadre de l'utilisation des outils de l'intelligence artificielle.

L'étude passe en revue les usages de cet outil dans les productions audiovisuelles et numériques. L'impact de l'IA dans la création de contenus audiovisuels est identifié. Une réglementation de l'IA générative est également énoncée pour accompagner une innovation responsable. L'étude dresse un constat : "Une boussole éthique pour guider le développement de l'intelligence artificielle est aussi urgente qu'essentielle".

"Les réponses recueillies auprès des professionnels des secteurs audiovisuel, publicitaire et numérique ainsi que des experts IA ont permis de documenter l'étude et d'élaborer des recommandations en vue d'une utilisation de l'intelligence artificielle sans préjudice", indique Mme Rerhaye, citée par le communiqué.

L'étude "Intelligence artificielle et production audiovisuelle et numérique au Maroc" est disponible sur le site de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (haca.ma).

Le groupe de travail "Régulation et médias numériques" avait publié deux guides : "Etre connecté en toute sécurité : pour un usage averti du numérique par les jeunes publics" en 2021 et "Le guide de la lutte contre la désinformation : références, pratiques et outils" en 2022.

Economie

Ultime étape avant la réalisation du recensement 2024



Le processus de préparation du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), qui se déroulera du 1er au 30 septembre prochain, suit son cours avec le lancement, mercredi 13 à Rabat, de la formation en ligne des candidats à la participation aux opérations.

La formation en ligne du personnel chargé de l'exécution et de l'encadrement du recensement est le « fruit d'une collaboration exemplaire entre l'Administration publique et le monde académique », a indiqué le Haut-commissaire au

plan, Ahmed Lahlimi Alami, lors d'une rencontre tenue au siège de l'institution.

Elle a « permis de combiner avec succès le savoir-faire du HCP dans le domaine du recensement avec l'expertise de l'UM6P en matière de développement de plateformes de formation en ligne », a-t-il fait savoir précisant que cette étape s'étalera sur une période de trois mois, à partir du 15 mars jusqu'au 15 juin 2024.

Selon les explications de l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, cette formation sera suivie d'une autre en présentiel rémunérée, d'une durée de quelques jours, juste avant le début du recensement.

Ahmed Lahlimi Alami, qui s'est longuement exprimé sur cette étape cruciale du processus de recensement, a indiqué qu'un programme de formation approprié pour le RGPH2024 a été développé à cet effet.

Ce programme « combine la maîtrise des notions liées aux problématiques démographiques, sociales, économiques et environnementales de la société avec les techniques de collecte des données auprès des ménages en

utilisant l'outil informatique », a-t-il expliqué.

Un accent est mis sur la qualité des données, en soulignant l'importance de l'exhaustivité et de la précision tout au long du processus de recensement, comme il l'a souligné lors de son allocution, sachant que ce programme aborde également les défis organisationnels, logistiques et opérationnels à relever pour la préparation et l'exécution d'une grande opération comme le recensement.

Pour optimiser l'expérience d'apprentissage et offrir un soutien individualisé aux 200 participants retenus sur les 500.000 candidatures reçues, « nous avons développé un assistant digital intelligent. Cet outil innovant, développé grâce à l'intelligence artificielle, accompagnera les apprenants dans leur parcours pédagogique ».

Il est à préciser que cet assistant, doté d'une base de connaissances conséquente et capable de s'adapter en permanence, « est capable d'interagir (ou de chatter) à tout moment (24h/24 et 7j/7) avec les apprenants en arabe, darija ou français », a précisé le HCP.

Dans l'ensemble « le processus opérationnel de réalisation du RGPH 2024, se déroule confor-

mément au programme prévisionnel », a assuré le haut-commissaire au plan.

En effet, comme il l'a mentionné dans son allocution, le contenu du questionnaire et son traitement informatique ont été réalisés. Les travaux cartographiques sont achevés. Indispensables dans le processus de collecte des données auprès des ménages, ils devraient permettre le découpage du territoire national en environ 38.000 "districts de recensement" et garantir ainsi un dénombrement exhaustif de la population, sans risque d'omission ni de doublons et une allocation optimale des ressources humaines et matérielles lors de l'exécution du recensement.

Toujours selon Ahmed Lahlimi Alami, la cartographie géo-référencée des établissements économiques et des activités permettant d'actualiser la connaissance du tissu productif national a atteint un taux d'avancement de 77% et sera achevée comme prévu en mai prochain.

Quant au marché relatif à l'acquisition de matériel et de logiciel informatique nécessaire pour le recensement, le haut-commissaire au plan confirme qu'il a été conclu.

« Ce recensement dépasse la

simple collecte de chiffres; il représente une opportunité pour établir un lien significatif avec nos concitoyens. Ainsi, la confiance et la collaboration avec la population sont au cœur de notre démarche, et nous croyons fermement que la réussite de cette opération repose sur cette base solide », a conclu Ahmed Lahlimi Alami.

Le recensement général de la population et de l'habitat 2024 marque une rupture avec les recensements passés en optant pour une digitalisation de tout son processus de préparation et de réalisation. En revanche, les objectifs sont déterminés en fonction des priorités nationales en besoin de données statistiques et en conformité avec les recommandations des Nations unies. Selon le HCP, ces objectifs consistent en la détermination de la population légale au niveau national, ainsi que dans toutes les unités administratives du Maroc ; la détermination des caractéristiques démographiques, socio-économiques de la population et des conditions d'habitat des ménages ainsi que l'établissement de l'échantillon de référence nécessaires pour la réalisation des enquêtes auprès des ménages intercensitaires

Alain Bouthry



Lancement de la plateforme de formation en ligne des participants aux opérations de recensement

Le groupe Attijariwafa bank et Ceed Maroc signent un partenariat en faveur de l'innovation et lancent la 4^{ème} édition du programme Fintech Catalyst

Le groupe Attijariwafa bank et CEED Maroc ont procédé, le 7 mars courant, à la signature d'un partenariat visant à dynamiser l'innovation et à promouvoir le développement de l'écosystème des startups/fintechs.

Cette convention marque le début d'une collaboration prometteuse, axée sur six domaines clés de coopération : l'open innovation, la culture d'innovation, l'expertise d'innovation, l'intrapreneuriat, l'investissement et le mentoring.

L'objectif de cette collaboration est de valoriser l'innovation en tant que moteur de création de valeur, bénéficiant tant à la banque qu'à son écosystème d'innovation, à l'échelle nationale et internationale.

Dans le cadre de ce partenariat global, le groupe Attijariwafa bank, à travers Wenov (son entité Innovation) et CEED Maroc, lancent la 4^e édition du programme

d'Open Innovation - Fintech Catalyst. Ce programme vise à identifier des startups/fintechs dont les solutions pourront accélérer les projets de transformation au sein du Groupe.

Les startups ou fintechs sélectionnées bénéficieront d'un programme d'accélération qui comprendra des séances de cocréation avec les équipes métiers. Les « proof of concept » les plus aboutis donneront lieu à la signature de bons de commande à la fin du programme.

Les éditions précédentes ont permis la réalisation de 24 expérimentations dans des domaines innovants, dont plus de la moitié se sont concrétisées permettant de réduire le Time-to-Market des projets innovants au sein du Groupe mais également de participer au développement de startups et fintechs de l'écosystème.



La deuxième édition de GITEX Africa à Marrakech

La deuxième édition de GITEX Africa Morocco se déroulera, du 29 au 31 mai à Marrakech, ont annoncé les organisateurs.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et porté par l'Agence de développement du digital (ADD), sous la tutelle du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, cet événement fait son retour avec une multitude de sujets technologiques, destinés à dynamiser et à propulser l'économie numérique future du continent, ont-ils souligné dans un communiqué.

"Les entreprises internationales opérant dans les nouvelles technologies et le développement du digital cherchent activement à renforcer leurs collaborations avec GITEX Africa Morocco en vue de garantir un avantage concurrentiel dans un paysage numérique africain, qui est de nos jours, en pleine expansion", indique la même source.

Citée dans le communiqué, la ministre déléguée auprès du chef du gouvernement, chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Ghita Mezzour, a souligné que "nos ambitions grandissent alors que nous anticipons la deuxième édition du GITEX Africa dans la belle ville de Marrakech".

Le GITEX Africa 2024 connaîtra la présence de milliers de participants de tout le continent et du monde entier pour des échanges d'envergure et des partenariats stratégiques, précise la même source, notant que cet événement permettra des discussions autour des avancées technologiques significatives dans divers secteurs, notamment le cloud, l'IoT, la cybersécurité, la e-santé, la finance, les technologies grand public, les télécommunications et l'intelligence artificielle, et suscitera égale-

ment un enthousiasme et un intérêt généralisé pour l'usage approprié de ces innovations.

De son côté, le directeur général de l'ADD, Mohammed Drissi Melyani, a fait savoir que "le Royaume du Maroc a accueilli avec succès la première édition du GITEX Africa en 2023, qui a présenté l'Afrique comme un continent émergent dans l'économie digitale".

Egalement cité dans le communiqué, M. Drissi Melyani a ajouté que "la 2^{ème} édition prévue en 2024 sera aussi l'occasion de renforcer et de soutenir les progrès de la transformation numérique de l'Afrique et de propulser la compétitivité des écosystèmes numériques du continent".

Le World Future Health Africa accélère la révolution numérique de la santé sur le continent africain

Le GITEX Africa Morocco est organisé par Kaoun International, la filiale internationale du Dubai World Trade Centre (DWTC), qui organise le GITEX Global aux Emirats Arabes Unis, l'événement technologique et entrepreneurial le plus important et le plus réputé au monde.

L'expansion de la vitrine technologique la plus puissante d'Afrique est amplifiée par le lancement, sous l'égide du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, du ministère de la Santé et de la Protection sociale et de l'ADD, du World Future Health Africa, prévu dans le cadre du Gitex Africa Morocco pour accélérer la révolution de la e-santé.

"GITEX Africa Morocco suit la même tendance prometteuse dans la découverte des technologies, créée lors de son édition inaugurale l'année dernière", a déclaré Trisix LohMirmand, PDG de KAOUN International, organisateur du

GITEX Africa Morocco.

"La communauté mondiale a pu constater cette énergie croissante, cette curiosité accrue et cette demande grandissante des progrès numériques que connaît le continent africain, et qui dépassent celles des continents développés. La richesse et la diversité de l'offre technologique, notamment l'IA dans la société et dans le monde des affaires qui suscite un grand intérêt au niveau du GITEX Africa Morocco, seront une expérience révélatrice favorisant le partage des connaissances et des opportunités de collaboration entre les secteurs public et privé, ainsi qu'entre les entreprises du monde entier", a-t-elle enchaîné.

Le retour des géants de la technologie renforce la compétitivité technologique intercontinentale

La deuxième édition du GITEX Africa Morocco accueillera des exposants qui ont fait le choix de revenir au GITEX Africa Morocco après une participation concluante à la première édition historique de l'événement en 2023. De grands groupes multinationaux tels qu'Epson, Honeywell, Kaspersky et Lexar font partie de ceux qui reviennent pour une deuxième session de collaborations stratégiques, propulsant la compétitivité des investisseurs en Afrique.

Neil Colquhoun, vice-président d'Epson Europe et du Moyen-Orient, a déclaré : "Epson est ravi d'annoncer sa participation pour la deuxième année consécutive au GITEX Africa Morocco. L'offre technologique d'Epson se concentrera principalement sur une gamme de solutions et de produits durables qui répondent aux préoccupations pressantes de nombreux secteurs industriels, ainsi que des petites et moyennes entreprises de la

région".

Presight, une société spécialisée dans l'analyse du big data alimentée par l'IA et faisant partie de G42, la principale société holding de développement de l'IA des Emirats Arabes Unis, sera également de retour.

"L'Afrique est notre priorité; c'est le nouveau continent émergent pour les compétences en matière de développement numérique et de transformation digitale", a affirmé Thomas Pramotedham, PDG de Presight.

Bertrand Trastour, directeur général, France et Afrique du Nord, Centrale et de l'Ouest de la principale entreprise mondiale de cybersécurité, Kaspersky, a ajouté que "le GITEX Africa Morocco est une plateforme très importante pour Kaspersky car elle permet d'informer nos clients et partenaires sur notre stratégie de croissance et sur notre potentiel".

GITEX Africa Morocco 2024 proposera une vitrine de la North Star Africa, rassemblant la plus vaste sélection de start-up et d'entreprises en plein essor jamais réunies sur le continent africain. Les entrepreneurs les plus ambitieux et les plus novateurs collaboreront avec des accélérateurs et des investisseurs africains et internationaux pour développer des opportunités commerciales dans une région qui devrait lever 10 milliards de dollars de fonds de capital-risque d'ici 2025.

De plus, d'autres prix seront décernés, pour des entreprises innovantes du monde entier qui vont concourir pour remporter ces prix lors du Supernova Challenge, le concours de pitch de start-up le plus convoité et le plus prestigieux d'Afrique, offrant une somme de 100.000 dollars à gagner dans six catégories.

Industrie : Signature d'un accord de partenariat pour l'implantation du Groupe Böllhoff au Maroc

Un accord de partenariat a été signé, mercredi à Rabat, entre la Plateforme industrielle intégrée, Midparc, et le Groupe allemand spécialisé dans les technologies de fixation et les solutions d'assemblage et de logistique, Böllhoff, pour son implantation au Maroc.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a souligné l'importance de cet accord de partenariat qui s'inscrit dans le cadre de la diversification des partenaires et de l'amélioration du système industriel du Royaume.

Le ministre a, dans ce sens, souligné que c'est la première fois qu'un investisseur allemand spécialisé dans les technologies de fixa-

tion et les solutions d'assemblage et de logistique s'installe au Maroc, notant que cela permettra de renforcer davantage la souveraineté industrielle de notre pays, rapporte la MAP.

Pour sa part, le président de Midparc, Hamid Benbrahim El Andaloussi, s'est réjoui d'accueillir le Groupe Böllhoff au Maroc, précisant que l'Allemagne vient s'installer à Midparc, après le groupe aéronautique espagnol Aciturri et la société canadienne Shimco.

"Le choix de Böllhoff de s'installer à Midparc est motivé par la performance du Business model qu'elle offre, lui permettant ainsi de localiser au Maroc une partie de sa production, notamment en présence de la forte demande

adressée au Royaume", a indiqué M. Benbrahim El Andaloussi.

Et de poursuivre que la présence de Böllhoff au Maroc avec ses "technologies différenciantes", renforcera davantage la robustesse et la durabilité de l'écosystème industriel marocain, et contribuera à la souveraineté industrielle du pays.

De son côté, le co-directeur du Groupe Böllhoff, Michael W. Böllhoff, a mis en exergue la pertinence de cet accord de partenariat signé avec Midparc, exprimant l'ambition de sa société d'investir davantage au Maroc, d'embaucher plus de personnes et de développer ses activités au cours des 5 prochaines années.

Spécialisé dans l'intégration de technologie de fixation à 360° avec solutions d'assemblage et de logistique, le Groupe Böllhoff compte 43 sites répartis sur 25 pays et sur 5 continents.

Le Groupe produit plus de 18 millions d'éléments d'assemblage par jour sur un total de 13 sites de production et emploie environ 1.500 personnes en Allemagne, 1.100 dans le reste de l'Europe, 400 en Asie et en Amérique.

Zone industrielle de référence au Maroc, Midparc abrite déjà plusieurs compagnies internationales, telles que Boeing et Stelia Maroc. Elle offre une position logistique exceptionnelle et unique aux portes de l'Europe et de l'Afrique.

ASLEM célèbre le courage et la volonté des lauréates internationales et des femmes du Maroc

Près de 70 convives étaient présentes au dîner de gala organisé, vendredi 8 mars à Rabat, par l'Association des lauréats étrangers du Maroc (ASLEM) en l'honneur des femmes du Maroc, d'Afrique et du monde.

Placée sous le signe « Femme d'impact », cette soirée a connu la participation de diplomates de pays africains, de professionnels de la santé, d'universitaires, d'étudiants, d'artistes du Gabon, du Sénégal, du Cameroun, du Congo, du Mali, de la Guinée, de Madagascar, de la RDC, de la Côte d'Ivoire, des Comores, de la France et du Maroc.

Des représentants d'organisations partenaires de l'ASLEM faisaient également partie des convives. Tout comme les lauréates africaines des écoles et instituts du Maroc qui s'étaient mises sur leur 31 pour cette occasion.

“

Un dîner de gala a été organisé à Rabat à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme

Organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, date symbolique pour les femmes du monde entier, cette soirée « célèbre la force, la perspicacité et la résilience des femmes du monde entier, et plus précisément celles de l'Afrique. Une journée particulière qui nous offre l'occasion de leur rendre un hommage appuyé pour toutes les luttes qu'elles mènent de longue date pour la reconnaissance de leurs droits », a déclaré le président de l'ASLEM, Doucouré Makan, dans son allocution de bienvenue.

Il a par la suite saisi cette occasion pour saluer particulièrement le courage et la volonté des « lauréates internationales du Maroc qui, par leurs actions quotidiennes, impactent positivement le développement et la crédibilité de notre association ».

Ce dîner de gala a également été l'occasion de souligner les efforts déployés par les femmes et filles du Maroc actives au sein d'organisations partenaires avec lesquelles l'Association des lauréats chemine depuis sa création en mai 2018.

Avant de « remercier chaleureusement l'équipe de l'ASLEM et les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette soirée » conviviale et joyeuse, organisée en partenariat avec l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), la Chambre africaine de commerce et services (CACs), Attijariwafabank, M. Saïd, Insight Solutions et Bank de solidarité.

Une soirée ponctuée par les performances musicales exceptionnelles de Rossatanga-Hamon Elie Gide (pianiste), Essongue Guy-Yoland et



Simbou Malou (chanteurs). Un trio gabonais qui a enchanté les invités en interprétant de magnifiques titres comme « L'amour d'une mère » de Patience Dabany et « Mughetu » (femme) de Queen Koumb.

Il est à souligner qu'au cours de cette soirée, ponctuée par des moments de détente et d'échange entre les invités, les représentants de chaque pays ont souhaité « une heureuse fête à toutes les femmes du monde » dans une des langues nationales de leur choix, illustrant ainsi la diversité et l'universalité de la célébration de la fête de la femme.

Un peu plus tard dans la soirée, les convives ont été invités à savourer un magnifique dîner autour d'un buffet généreux et varié, avant la présentation des membres du Bureau exécutif de l'ASLEM et la clôture de la soirée.

Pour rappel, l'Association des lauréats étrangers du Maroc regroupe les lauréates internationales

des universités ou écoles publiques et privées marocaines, basés dans toutes les régions du Royaume et les Associations des anciens lauréats à l'étranger.

Créer et renforcer les liens de solidarité et d'amitié entre ses membres tout en assurant la défense de leurs intérêts moraux et matériels; organiser et animer périodiquement des rencontres scientifiques et intellectuelles au profit de ses membres ou des manifestations d'ordre culturel et sportif; multiplier les échanges et contacts avec les groupements professionnels, les organismes nationaux, régionaux et internationaux dans le but de promouvoir l'image des diplômés formés au Maroc et de valoriser leurs réalisations ou apports sous tous leurs aspects ainsi que se positionner comme outil de renforcement de la coopération Sud-Sud figurent parmi les objectifs spécifiques poursuivis par l'Association.

Alain Bouhity

L'Hermitage, un parc centenaire au beau milieu de Casablanca

Avec ses arbres centenaires au beau milieu de Casablanca, le Parc de l'Hermitage est l'un des poumons de la ville blanche. Créé en 1920 par les architectes Jean-Claude Nicolas Forestier et Henri Prost, ce parc de près de 18 ha était d'abord un jardin horticole, irrigué par une source. Situé au cœur du vieux

quartier de Derb Sultan, il a longtemps nourri les populations voisines avant d'être encerclé par l'urbanisation. Tombé en désuétude durant de longues années, à cause de son état de dégradation avancée, cet espace historique si emblématique a eu droit à un coup de jeunesse, après une mobilisation de divers acteurs asso-

ciatifs et institutions.

Des travaux ayant nécessité deux ans et demi de rénovation, chapeautés par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, ont permis au parc de rouvrir en 2011, et de retrouver son lustre d'antan, ainsi que son rôle de nœud de circulation douce au cœur de la ville, en reliant les différents quartiers qui l'enserrent. Les entrées sont remises en valeur, les circulations se fluidifient, les avenues au contact du parc participent de l'ensemble.

Reprenant un motif récurrent à Casablanca, des mails de Ficus sont plantés le long de ces voies. Ils jouent le rôle de promenade le long de ces grands axes et permettent l'installation de différentes activités, pour le bonheur des sportifs et amoureux de la nature.

La palette de végétaux emblématiques de Casablanca, constituée de palmiers (Phoenix canariensis,...), d'arbres indigènes (Ficus

benjamina) et d'espèces acclimatées (Araucaria excelsa, ...), structure les espaces du parc et s'installe dans la continuité des avenues plantées de la ville, soulignant la singularité du territoire de Casablanca.

Sa conception d'origine de "Jardin d'horticulture" est réinterprétée en jardin botanique destiné à l'acclimatation de nouvelles espèces, en cohérence avec l'évolution des sciences de la conservation, la protection des espèces indigènes et la vulgarisation des connaissances scientifiques.

Au terme de sa réhabilitation, le patrimoine arboricole aujourd'hui exceptionnel de l'Hermitage a pu être préservé.

Le parc a été également réinterprété par son utilisation pédagogique, avec ses jardins de trois continents : Afrique, Amérique et Australie. Un jardin pédagogique met à disposition des écoles de petites parcelles à planter. Les écoliers

y apprennent à reconnaître les végétaux et y sont sensibilisés à la protection de l'environnement. Un puits pédagogique permet d'aborder le thème de l'eau.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, qui a beaucoup œuvré pour la réhabilitation de ce parc, a voulu le transformer en un espace de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

La réhabilitation du parc a respecté sa conception initiale, avec, en plus, des installations destinées à augmenter sa fréquentation. Ainsi, un grand bassin d'eau situé au centre, une aire de jeux pour enfants et un terrain omnisport pour les plus grands ont été mis en place. Avec ce parc, c'est un immense espace de promenade et un patrimoine précieux pour la métropole qui a été restitué aux habitants de Casablanca.

Par Amine Harmach (MAP)



Libé *Ramadan*

Jeûne des enfants

S'imprégner de l'esprit du Ramadan



Comme chaque mois sacré de Ramadan, nombreux sont les enfants qui souhaitent jeûner, impatients de vivre pleinement l'expérience ramadanesque en accomplissant le quatrième pilier de l'islam. C'est le cas justement de Yassir, 10 ans.

L'atmosphère spirituelle et féérique du mois de l'abstinence ne le laisse pas indifférent; il a bien envie de vivre son premier jour de jeûne. Malgré la réticence d'une mère préoccupée par les conséquences éventuelles de la privation de nourriture sur la santé de son "bambin", Yassir est encouragé dans sa démarche par son père, qui in-

cite à entrer de plain-pied dans la cour des adultes.

Tout comme Yasser, des milliers d'enfants souhaitent s'initier à la pratique du quatrième pilier de l'islam et vivre pleinement l'expérience du Ramadan.

En islam, le jeûne n'est obligatoire qu'une fois la puberté est atteinte, une conception qui a été consacrée dans la tradition du Prophète Sidna Mohamed. Néanmoins, les parents peuvent encourager une initiation progressive, débutant par des demi-journées de jeûne avant de passer à une journée entière, souligne Mohamed Kharoubat, professeur à la faculté des lettres et des sciences humaines à l'université Cadi Ayyad de Marrakech, dans un entretien à la MAP.

Pour ce faire, l'universitaire invite les parents d'abord à expliquer aux enfants en des termes simples, sans les sermonner, les objectifs du jeûne dans un souci de consolider leur conviction quant aux bienfaits du jeûne pour la vie d'ici-bas et dans l'au-delà.

Les soirées ramadanesques animées et la fréquentation de la mosquée pour accomplir les prières de Tarawih sont également d'autres sources de motivation pour les enfants, estime M. Kharoubat, qui appelle les parents à encourager les exploits de leurs petits par des cadeaux s'ils parviennent à jeûner jusqu'à la mi-journée et des fêtes à la hauteur de l'événement s'ils parviennent à tenir toute la journée.

Sur le plan médical, une consultation avec un pédiatre est recommandée pour évaluer la capacité de l'enfant à jeûner. L'hydratation, une alimentation équilibrée et riche en nutriments avant et après le jeûne, ainsi qu'un suivi de l'état de santé sont des éléments clés pour maintenir une santé optimale pendant le Ramadan, recommande, à ce titre, le pédiatre Khalid Bouhmouch.

Le Dr. Bouhmouch insiste sur l'impératif de s'assurer que l'enfant consomme, avant le jeûne, des repas équilibrés et consistants. Ceux-ci doivent être composés de glucides complexes tels que des céréales complètes, des légumineuses et des légumes riches en fibres, ainsi que des protéines maigres, telles que le poulet, le poisson, les œufs et les légumineuses.

A cela s'ajoutent les fruits frais et les légumes colorés ainsi que les minéraux et les antioxydants qui renforcent le système immunitaire et favorisent une santé optimale.

Selon lui, ce mois sacré se révèle être une occasion unique pour les enfants d'approfondir leur foi et de s'épanouir spirituellement. Cette période de jeûne, de prière et de partage offre aux jeunes âmes l'opportunité de se familiariser avec les valeurs fondamentales de l'islam et de vivre une expérience enrichissante sur le plan personnel et spirituel.

"Le rôle des parents est crucial pour garantir une expérience positive du Ramadan pour leurs enfants. En créant un environ-

nement familial empreint de spiritualité et de recueillement, ils encouragent les enfants à se plonger pleinement dans l'atmosphère sacrée de ce mois béni", soutient-il.

En plus de l'aspect spirituel, il est important de proposer aux enfants des activités saines et divertissantes pour les aider à passer le temps de manière constructive. Jeux de société, lecture, activités manuelles, participation à des ateliers culinaires pour préparer le F'tour, ou encore visites à la famille et aux amis, sont autant d'options qui permettent aux enfants de s'épanouir et de tisser des liens durables avec leurs proches.

Le Ramadan est également un mois de partage et de générosité. Encourager les enfants à faire preuve d'empathie et de compassion envers les plus démunis, en les incitant à participer à des actions caritatives ou à distribuer des repas aux nécessiteux, permet de les sensibiliser aux valeurs de solidarité et d'entraide qui font l'essence de l'islam.

Une chose est sûre : le Ramadan représente une opportunité exceptionnelle pour les enfants de grandir spirituellement, d'acquérir des valeurs morales essentielles et de vivre une expérience unique qui les marquera positivement pour le reste de leur vie. Le soutien et l'implication des parents sont des éléments clés pour que cette expérience soit pleinement bénéfique et enrichissante pour les enfants.

Par Omar Er-rouch (MAP)

Le Ramadan représente une opportunité exceptionnelle pour les enfants de grandir spirituellement, d'acquérir des valeurs morales essentielles et de vivre une expérience unique

Enquête

*L'immigration irrégulière
des Marocains
vers la France*

Entre rupture et continuité

Pour les Marocains, le trafic des cartes d'identité ou des passeports a été le mode opératoire souvent adopté pour détourner les restrictions en vigueur. Ce trafic passe généralement par l'usurpation des identités de Algériens ou par l'acquisition des carnet de travail appartenant à un autre indigène, fourni par des Marocains domiciliés en France. En 1928, une enquête officielle menée à Marseille a révélé « l'importance d'un trafic de cartes d'identité qui avait lieu au commissariat de police du XI^e arrondissement. Le principal agent de ce trafic était un israélite algérien [...] connu dans le milieu d'immigration [...] procurant moyennant des sommes allant de 150 à 300 francs [des pièces d'identité]. Vous trouverez ci-joint une liste des cartes d'identité faussement établies au profit de Marocains. Presque tous les possesseurs de ces cartes sont originaires de Souss. Assez nombreux sont ceux qui donnent comme tribu [...] Aït-Ba-Amrane ».

Elkebir Atouf souligne le rôle important de la solidarité familiale et tribale ou communautaire dans l'accueil de ces « nouveaux arrivants en quête de socialisation dans un milieu immigré qu'ils découvrent ». Ainsi, dès que les nouveaux arrivants débarquent à Paris, un taxi les conduit discrètement

vers des quartiers tels que la rue Argène Houssay ou la rue de l'Arbre sec à Gennevilliers. Là-bas, un accueil chaleureux les attend chez des membres de leur communauté, des Parisiens plus âgés réunis pour échanger des nouvelles de leur terre d'origine et de leur famille. Au milieu de la foule des milliers de personnes originaires de la région de Souss vivant en banlieue parisienne, ces nouveaux arrivants passent inaperçus. On leur trouve rapidement un emploi, et ils s'établissent progressivement dans la région. En effet, hier comme aujourd'hui, les migrants en séjour irrégulier « dépendent, plus qu'en d'autres situations, de leurs liens sociaux, car en tant que travailleurs clandestins, ils ne peuvent compter sur les cadres, les règles et les normes qui régissent la vie dans la légalité. Ce sont donc leurs liens qui leur procurent les ressources pour agir au quotidien et pour se déplacer clandestinement ».

Pour rejoindre la métropole, les candidats passent par Tanger, considérée comme « point de départ, de rassemblement et de recrutement ». Son statut spécial en tant que zone internationale a permis aux Marocains d'échapper aux exigences françaises en matière d'émigration. La ville du Détroit s'est imposée également en tant que point de passage vers l'Algérie et la Tunisie.

Mais, elle n'a pas été le seul point de départ puisque certains documents font référence à Ifni, aux Canaries et même à Dakar comme origines de départ des Marocains vers l'Hexagone.

Cependant, Elkebir Atouf précise que les itinéraires les plus employés ont varié avec les années. Ainsi si l'Algérie était le point de rassemblement des émigrants entre 1925-1926, c'est l'Espagne qui a pris le relais entre 1927-1928. Entre 1929 et 1930, était le tour de la Tunisie avec l'Espagne.

Marseille s'est érigée comme point de chute « des clandestins », en provenance d'Algérie et de Tunisie. Mais elle n'a pas été le seul point de départ puisque certains Marocains font le détour par l'Angleterre ou la Suède avant de regagner la France.

Les départs vers la France n'ont pas été gratuits. Chaque candidat a été soumis à des redevances allant, selon certaines sources, jusqu'à 200 francs par individu, soit l'équivalent de deux mois de salaire pour un ouvrier en Afrique du Nord. Magdelaine Paz explique que les candidats potentiels cherchent l'argent nécessaire pour financer leur voyage soit en s'engageant dans les goums ou en faisant recours à l'antichrèse. D'autres préfèrent plutôt se diriger vers les centres urbains où ils exercent un métier, pendant des

mois, voire des années, pour économiser l'argent nécessaire à payer « le fameux passage ».

Les départs clandestins vers les métropoles sont loin d'être des simples promenades de santé. Souvent, ils se déroulent dans des conditions de risque, provoquant parfois la mort de certains migrants. Pour les autres, s'ils échappent à la mort, ils font l'objet d'arrestation par la police ou d'expulsions vers le Maroc. La presse française a souvent relaté des drames de migration clandestine. Mais celui du Sidi Ferruch, survenu le 27 avril 1926, demeure la traversée macabre qui fit un large écho médiatique. Selon les journaux de l'époque, lors du déchargement du paquebot à Marseille, 15 corps inertes de Marocains ont été trouvés. « Dix d'entre eux sont morts. Cinq autres sont ranimés, puis transportés à l'hôpital, où l'un d'entre eux meurt de ses blessures ».

Les enquêtes menées le lendemain de ce drame n'ont pas permis de lever les doutes sur le nombre exact de morts. A l'inverse, l'enquête de la police a établi que 30 Marocains sont montés clandestinement à bord du paquebot. Elle a également permis de révéler la complicité en amont des Marocains, Algériens ou Européens en tant que « rabatteurs ou organisateurs du trafic » et des matelots corses en aval, chargés de l'embarque-

ment. Trois marins accusés de les avoir cachés seront arrêtés, de même que 13 personnes soupçonnées de complicité.

La « tragédie du Sidi Ferruch » n'a pas été, cependant, la seule et la dernière. Le 9 avril 1926, le vapeur Anfa, un courrier parti de Casablanca, transportant une douzaine de clandestins, débarqués de Tanger, a également fait la Une de plusieurs journaux français. Il s'agit de migrants cachés dans des canots ou dissimulés à fond de cale. Deux d'entre eux meurent par asphyxie. D'autres drames sont survenus quelques mois après. Des militants du secrétariat colonial de la Confédération générale du travail unitaire (CGTU) ont rappelé le cas de plusieurs Algériens sortis « agonisants » ou de Nord-Africains descendus de bateau « dans un état de santé alarmant ». Tel fut le cas du décès en décembre 1926 de onze Algériens dans les soutes du Charley-le-Borgne, à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Tel fut aussi le cas de quatre Algériens, découverts le 25 février 1927, à Port-la-Nouvelle (Aude) morts par dénutrition, après 23 jours de voyage.

Hassan Bentaleb

*Irregular immigration of
Moroccans to France, between
rupture and continuity, The Lixus
journal, Issue 50, January
2024, pp:127-114
(A suivre)*



Recettes

Jus d'amandes

Ingrédients :

Pour le jus d'amande marocain traditionnel:

- 1/2 verre d'amandes entières blanchies ou non - ou de poudre d'amande
- 1,5 verre de lait froid
- 1 c. à soupe de sucre ou de miel - ajuster au goût
- 1 c. à café d'eau de fleur d'oranger
- 1 poignée de glaçons

Facultatif

- 1 goutte d'extrait d'amande ou d'arôme
- 1 pincée de gomme arabique meska- réduite en poudre avec 1/4 c. à café de sucre

Pour le jus d'amande marocain sans lait et sans sucre:

- 6 dattes + / - selon votre goût en



- sucre
- 500 ml d'eau bien froide
- 2 c. à café d'eau de fleur d'oranger
- 100 gr d'amandes en poudre

Préparations :

- Préparer le jus d'amande marocain traditionnel:**
- Placez les amandes blanchies ou

- non dans le bol du mixeur.
- Mixez jusqu'à ce que les amandes soient une poudre fine.
- Ajoutez un peu de sucre, et mixez encore une fois pour une poudre encore plus fine.
- Ajouter le lait, le sucre au goût et l'eau de fleur d'oranger.
- Mixez à grande vitesse pour bien mélanger.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter des glaçons pour une boisson encore plus fraîche, de l'extrait d'amande et de la gomme arabique en poudre.

Versez dans des verres et servez immédiatement.

Préparer la version sans lait et sucre ajouté:

Lavez et dénoyotez les dattes, Placez-les dans le bol du mixeur, et ajoutez assez d'eau pour couvrir les dattes (ne pas trop en mettre)

Mixez jusqu'à ce que la préparation soit bien homogène.

Ajoutez l'amande en poudre, le reste d'eau et l'eau de fleur d'oranger. Mixez encore.

Vous pouvez ajouter des glaçons et mixez pour une boisson bien fraîche.

Versez dans des verres et servez immédiatement.

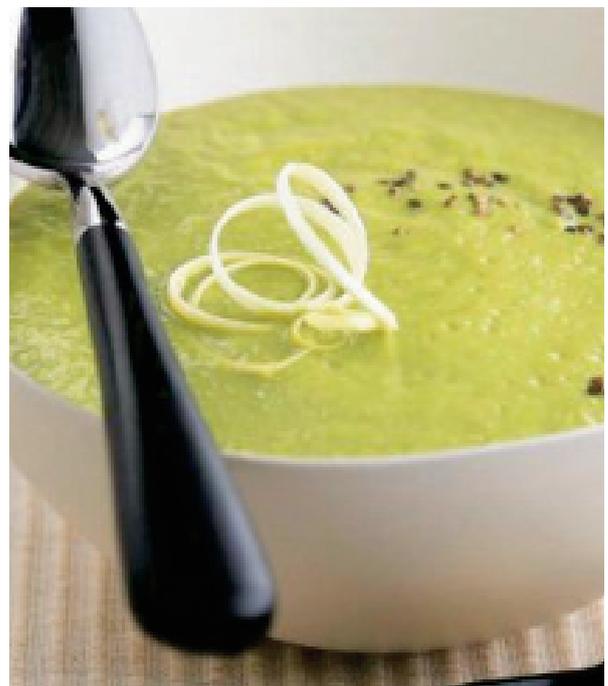
Soupe à la laitue et petits pois

Ingrédients :

- 2 c à soupe d'huile
- Un demi-blanc de poulet
- Un cube de bouillon de poulet
- 2 pommes de terre coupées en quatre
- Un grand bol de petits pois surgelés
- 1/2 bol de laitue verte hachée
- Cerfeuil frais
- 1 oignon émincé
- Sel et poivre.
- Décoration :**
- Croûtons
- Cerfeuil
- Crème fraîche liquide

Préparation :

- Faites revenir l'oignon dans l'huile
- Ajoutez votre poulet et laissez dorer quelques minutes
- Ajoutez les petits pois et les pommes de terre, le cerfeuil et le cube de bouillon. Salez et poivrez
- Couvrez avec suffisamment d'eau et laissez mijoter environ 20 minutes jusqu'à ce que les petits pois et les pommes deviennent tendres
- A ce stade, ajoutez votre laitue et portez encore à ébullition environ 4 à 5 minutes.
- Mixez votre soupe en purée lisse
- Servez-la décorée avec les croûtons et le cerfeuil, terminez avec la crème si désiré.



MC Solaar

Retour plein phare

Figure majeure du rap français des années 90, MC Solaar revient avec un nouveau souffle et des écrans sonores loin de sa zone de confort, sept ans après son dernier disque.

“On dirait bien que c’est la première fois que j’aime aller en studio”, sourit l’artiste de 55 ans, rencontré par l’AFP à Paris.

Le rappeur, qui n’avait plus sorti d’album depuis “Géopoétique” en 2017, publie ce vendredi “Lueurs célestes”, premier volet d’un triptyque.

MC Solaar a cassé sa routine avec des allers-retours entre concerts et passages derrière les consoles de mixage. Résultat, une “assurance incroyable”, selon ses dires.

“Je ne me vois plus comme je me voyais avant, le +rappeur qui balance du flow+, j’accorde de l’importance à la musique. Je laisse ma voix faire des envolées. Je peux me relâcher, chanter si c’est utile. Que demande Claude?”, lâche-t-il, parlant de lui à la troisième personne, glissant son vrai prénom.

Illustration dans le morceau “On court” où il se met en position trois vitesses, entre débit-mitraillette, parlé-chanté et chanson.

MC Solaar rime toujours avec encyclopédique et ludique. En interview, il souligne ainsi que “la musique, ce n’est pas +abscisse, ordonnée+, il y a un truc vivant”. Autre façon de dire que les compositions n’ont rien d’une formule mathématique, contrairement à ce que pense une partie de l’industrie musicale.

Dans le morceau “Modernidad”, l’artiste fait sonner “prophylaxie” -éviter ou atténuer le nombre et la gravité des maladies- avec “protéger le groove d’ici et de la galaxie”.



Dans le même titre, il jongle avec les sonorités et “ok boomer” rebondit sur “ton marabout meurt”.

Au rayon punchline, rien à envier à la concurrence: “Il aime tellement les footballeurs, sa femme l’a nommé Zahia” fuse ainsi dans “Big data”.

En 2021, après la résolution d’un imbroglio juridique, les jeunes audiences ont pu découvrir sur les plateformes ses trois premiers albums, “Qui sème le vent récolte le tempo” (1991), “Prose combat” (1994) et “Paradisique” (1997). Des classiques.

Mais ceux qui s’attendent à des samples de jazz ou des emprunts à Serge Gainsbourg -son hit “Nouveau Western”, dans “Prose combat”, reposait sur une boucle de “Bonnie and Clyde”- comme dans ces premiers disques seront surpris.

“Lueurs célestes” brasse des influences musicales des “quatre coins du monde”, comme il le reconnaît. “Il y a des sons du Brésil, des notes orientales, de la French Touch, de l’électro, de la house”, se délecte le chanteur, né à Dakar, au Sénégal, de parents tchadiens.

Un tel éventail n’a rien de surprenant pour celui qui avance en entretien un “pop-art auditif” au sujet des artistes qu’il mentionne au détour de ses textes. Qu’ils soient clairement nommés, comme Pop Smoke (rappeur américain), Ademo (PNL), les Sparks, Maria Callas ou Etienne Daho. Ou suggérés par des clin d’oeil, comme Annie Cordy ou Le Grand Orchestre du Splendid. Pour ces derniers noms, il sourit à la pensée de “ceux nés en 2007 qui iront voir sur leur smartphone” de qui il s’agit.

“Il faut quand même se marrer”, ré-

pète MC Solaar. Mais quelques propos plus graves affleurent dans ses textes. “Même pendant la récréation, je mets du sens”, acquiesce-t-il.

“La Gestapo a fait une rafle” surgit ainsi au début de “Big data”. “J’ouvre des fenêtres, je tire des tiroirs pour que les gens s’intéressent à l’histoire ou aux leçons de l’histoire”, explique l’artiste.

Des leçons trop souvent ignorées, puisque dans le morceau “Sonotone”, remontant à son précédent album “Géopoétique”, MC Solaar déplorait déjà que le Ku Klux Klan se paye “le luxe d’être permanent”.

“Lueurs célestes” s’achève sur une “Comptine” sombre et un constat déprimant sur le changement climatique.

Pour la suite du triptyque, le rappeur donne rendez-vous: “Dans moins de trois mois, à mon avis”.

Après Castro et Chavez, Oliver Stone annonce un documentaire sur Lula



Oliver Stone a terminé le tournage d’un documentaire sur le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva, son incarcération entre 2018 et 2019 et son retour au pouvoir, a déclaré le cinéaste dans un entretien avec l’AFP.

“Le documentaire aborde les poursuites judiciaires (NDLR: qui ont ciblé l’ancien président brésilien à partir de 2011 pour des faits de corruption et de blanchiment d’argent, entre autres), ce qui s’est passé lorsqu’ils ont mis en prison pour corruption ce président d’un pays prospère, ce qui n’est pas vraiment inhabituel dans ces pays”, a déclaré Stone, de passage à Paris mardi pour parler de “Nuclear Now”, un documentaire sur la défense du nucléaire.

Aucune date de sortie n’est annoncée pour le moment, le film devant être présenté en festival, a précisé le réalisateur américain, habitué des grands-messes du 7e art comme le Festival de Cannes.

En l’espace de cinq décennies, Oliver Stone a tourné plusieurs oeuvres de fiction et documentaires liés à l’Amérique latine, à commencer par “Salvador” (1986), avec James Woods.

Certaines de ses oeuvres sont controversées, comme “Comandante”, documentaire sorti en 2003 sur Fidel Castro, auquel il en a consacré deux autres, en 2004 et 2012.

En 2014, Stone a aussi réalisé “My Friend Hugo”, sur l’ancien président vénézuélien Hugo Chavez, produit par le diffuseur officiel vénézuélien Telesur, qui défend le régime chaviste.

Le tournage du documentaire sur Lula a pris des mois, pendant lesquels Oliver Stone a voyagé avec le vétéran de la politique brésilienne.

Interrogé sur les similitudes entre Lula, Chavez et Castro, il voit en eux “des humanistes”. “Ils sont tous originaux et font de leur mieux pour servir leur pays”, estime-t-il.

“Je pense que les poursuites judiciaires sont utilisées dans le monde entier pour des raisons politiques, comme un outil politique. Mais le monde entier est corrompu. La Russie fonctionne grâce à la corruption, comme la Turquie ou les Etats-Unis”, a ajouté Oliver Stone, qui est également l’auteur d’une série d’entretiens avec le dirigeant russe Vladimir Poutine.

“Je suis un libre penseur”, déclare le cinéaste, qui n’envisage ni de voter Trump, ni Biden lors des élections américaines de novembre.

Avec des interviews comme celles de Poutine, Stone s’est forgé une réputation d’outsider à Hollywood. Cela lui a déjà valu d’être qualifié de complotiste, ce dont il dit se moquer.

Lauréat de trois Oscars, le réalisateur de “Platoon” et “JFK” admet qu’un retour aux longs métrages semble difficile.

La Fondation Salé pour la culture et les arts lance un concours pour l'édition de quatre livres

La Fondation Salé pour la culture et les arts a annoncé le lancement d'un concours pour l'édition de quatre livres traitant de questions liées à la culture et aux arts, aux politiques culturelles, ou à la ville de Salé.

Selon un communiqué de la Fondation, ce concours s'inscrit dans le cadre de sa contribution à la promotion de la production intellectuelle et à l'enrichissement de la bibliothèque marocaine, en particulier la collection de la ville de Salé.

Les candidatures sont ouvertes aux auteurs marocains pour des projets de livres inédits dans les deux langues officielles, l'arabe et l'amazigh, en plus du français, de l'anglais et de l'espagnol, et dont le nombre de pages est compris entre 120 et 280, précise le communiqué, ajoutant que ces livres doivent aborder une des thématiques en lien avec la question de la culture et des arts, des politiques culturelles, ou de la ville (patrimoine, figures emblématiques, histoire,...)

Les modalités de candidature, ouverte jusqu'au 30 mars, sont disponibles sur le site de la Fondation (<http://salaculture.ma>).

La Fondation Salé pour la Culture et les arts vise principalement à contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques culturelles, et à fournir une expertise dans ce domaine, en plus de son action pour la promotion de la culture des droits de l'Homme dans le domaine culturel et artistique, notamment les

libertés d'expression et de création.

La Fondation œuvre aussi pour le rayonnement de la ville de Salé en tant que pôle culturel et artistique en faisant connaître son patrimoine, ses intellectuels et ses créateurs, à travers notamment la mise en œuvre de projets culturels et artistiques.



Bouillon de culture

Théâtre

Le Théâtre Arlequin et la Faculté des lettres et des sciences humaines de Mohammedia présenteront, le 18 mars courant, au Théâtre Mohammed V de Rabat une pièce théâtrale intitulée "Refuge", dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Cette pièce théâtrale, écrite et mise en scène par Omar Al-Jadali, relate "des faits réels vécus par des femmes de notre époque". Le spectacle débutera à dix heures du soir.

Patrimoine

L'Association Casamémoire organise les «Nocturnes du patrimoine» de Casablanca, les 22 et 23 courant à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

Cet événement incontournable pour la ville offrira aux habitants et aux visiteurs l'opportunité de redécouvrir la richesse architecturale et culturelle de Casablanca à travers des circuits guidés, fait savoir l'association dans un communiqué.

Concernant pour ses actions de valorisation du patrimoine du XXe siècle, Casamémoire propose trois circuits, qui permettront aux participants d'explorer l'histoire de l'ancienne Médina de Casablanca, d'admirer le paysage urbain du centre historique de la ville et de s'immerger dans l'architecture traditionnelle du quartier des Habous.

Exploration littéraire

Les voix féminines subsahariennes en lumière dans «Femmes africaines, littérature subsaharienne»

«La femme, pilier de la société, constituant la moitié de l'humanité, est au cœur des relations humaines en tant qu'épouse, mère ou fille. Dans le domaine littéraire, à l'instar de sa position sociale, elle est au cœur des écrits en tant que personnage, plus rarement en tant qu'auteur de l'écrit : les femmes n'ont commencé à écrire que tardivement et souvent de manière modeste.

La représentation des figures féminines est développée dans l'ouvrage de Nabila Bhih intitulé «Femmes africaines, littérature Subsaharienne».

Ce sujet est une recherche qui, au premier abord, apparaît comme du déjà-vu. Pourtant, l'essai de Nabila Bhih présente un renouvellement par le corpus choisi qui s'attache tout d'abord aux littératures subsahariennes francophones, qui allie à la fois des auteurs hommes et des auteurs femmes ainsi que des écrivains de différentes générations et de diverses religions; des auteurs classiques (Camara Laye, Ahmadou Kourouma, Mariama Ba) et des auteurs plus récents (Calixthe Beyala, Ken Bugul, Sami Tchak et Alain Mabanckou) qui sont eux-mêmes en train de devenir des classiques de la littérature subsaharienne. Cette recherche permet donc de confronter la vision masculine et la vision féminine de la représentation des femmes ainsi que la situation des femmes chrétiennes, musulmanes ou animistes et d'autre part, cette analyse couvre un demi-siècle de littérature

subsaharienne, ce qui permet d'évaluer l'évolution de l'image de la femme.

Bien que les auteurs des textes étudiés soient de religions, de genres différents et de diverses époques, il ressort des analyses de Nabila Bhih que la sexualité est au cœur de la représentation des femmes. L'image de la femme est indissociable de ce facteur quel que soit l'auteur et quelle que soit l'époque. L'exploitation de ce thème amène les écrivains à aborder des questions taboues et à développer certaines transgressions. Le malaise des sociétés africaines s'inscrit dans le malaise des femmes.

Il est à noter que les premiers écrivains subsahariens, à l'image de Léopold Sédar Senghor, dont on se souvient du magnifique poème «Femme noire» qui sublime l'image de la femme africaine, ou même de Camara Laye qui rend hommage dans leurs écrits à la femme, qui symbolisait finalement leur terre africaine. Les auteurs d'après les indépendances, du fait de la situation des pays africains, ne parviennent à donner de la femme qu'une image dénaturée, avilissante, qui ne cadre plus avec l'image donnée par les premiers écrivains subsahariens.

Il semble qu'une fois les indépendances acquises, le désenchantement a pris place et les auteurs, hommes ou femmes, le temps passant, détruisent l'image initiale de la femme, comme pour souligner le chaos social qui prévaut.

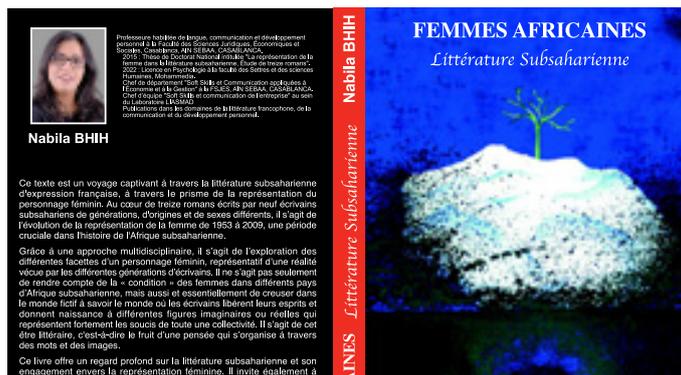
C'est donc une image relativement pessimiste que nous offre cette recherche à l'instar de la situation des pays africains d'après les indépendances. Toutefois Nabila Bhih perçoit un espoir dans le retour aux origines des différents personnages féminins du corpus étudié, qui rappelle le credo des premiers écrivains noirs qui, au travers de la négritude, voulaient que l'Africain soit fier de ses origines.

Du point de vue scientifique, cet ouvrage présente un intérêt pour les futurs chercheurs par la bibliographie réalisée et par les outils que sont l'index des auteurs et le tableau synoptique qui aideront les jeunes chercheurs. De plus, la recherche s'appuie sur des analyses textuelles qui rendent compte de la richesse des textes.

Ainsi l'ouvrage de Nabila Bhih, par le point de vue qu'il prend, nous donne une image de la femme africaine peu conforme à celle que le lecteur attendait. Il permet de visualiser un type de femme africaine, mais y a-t-il d'autres femmes africaines? Certainement. Elles sont à découvrir dans un corpus différent ».

Par Samira Douider

Université Hassan II de Casablanca



Nabila BHIH

Ce texte est un voyage captivant à travers la littérature subsaharienne d'expression française, à travers le prisme de la représentation du personnage féminin. Au cœur de treize romans écrits par neuf écrivains subsahariens de générations, d'origines et de sexes différents, il s'agit de l'évolution de la représentation de la femme de 1950 à 2008, une période cruciale dans l'histoire de l'Afrique subsaharienne. Grâce à une approche multidisciplinaire, il s'agit de l'exploration des différentes facettes d'un personnage féminin, représentatif d'une réalité vécue par les différentes générations d'Afriques. Il ne s'agit pas seulement de rendre compte de la « condition » des femmes dans différents pays d'Afrique subsaharienne, mais aussi et essentiellement de croiser dans le monde littéraire à savoir le monde où les écrivains libèrent leurs esprits et donnent naissance à différentes figures imaginaires ou réelles qui représentent fortement les soucis de toute une collectivité. Il s'agit de cet être littéraire, c'est-à-dire le fruit d'une pensée qui s'organise à travers des mots et des images. Ce livre offre un regard profond sur la littérature subsaharienne et son engagement envers la représentation féminine. Il invite également à réfléchir sur les thèmes de la famille, de l'identité, de la sexualité et de la libération.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

PRUNE SECRET	PARTIE DU NÉANT	IMMOBILE	QUARTIER DE DANZIG	PÉSAVOU ER	VIGOURE LUX	AVEC LES POULES	TERMINAL	NÉGLIGE NCE
COKE					ELLE ET LUI EN CONTING		GROSSEUR	
GRAFFITI			PANSE DE ZORBA					
LOUPE	MARE CHEVEU					COULE EN FRANCE APOUCIT		
			ENSUITE PARBLEU				NAZI INSOLENTS	
EN VITESSE		EN APPEL GROUPIE			RECHER CHE			
FAIRE PEUR								
	LETTRES DE CAROLINE				PARTIE DU PÉRONÉ			ÉTAIT PROMISE À HÉRACLÈS
BERGE CRISPÉE					SOURCE D'INPIGO ZONA			
INSCRIT	RÈGLE PLATE	PLEIN COMME UN ŒUF				À L'ENVER PART GRECQUE		
			FIN DE VERBE ROULÉ			CHALIVE		
RENDRE INOFFEN SIF								

Solution mots flechés d'hier

DISPENSANT	DISPENSANT	O	PIE	SLAM	CODE	LIT	TB	A	ROULÉ	EU	IS	VAL	LACRYMOGENE	CAE	IL	NEM	EUOM	TENU	A	L	PESARO	NT	SALEP	T	ETUI	B	LO	SEIN	R	Q	LM	OTO	VOEU	E	MANOUCHE
------------	------------	---	-----	------	------	-----	----	---	-------	----	----	-----	-------------	-----	----	-----	------	------	---	---	--------	----	-------	---	------	---	----	------	---	---	----	-----	------	---	----------

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouffier
Mourad Tabet
Wafaa Mejlouhi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziif

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriem Rahane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Aesma Tabaa

Photographe
Ahmed Lauerki

Correspondants
Ahmadou El Kabli (Ladyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Salhouen
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.04.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabi

Mourad El Youssoufi
Leubna Baghdad
Latifa Mourab
Khaïr El Dahan
Siham Zahir
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tel: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.33

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

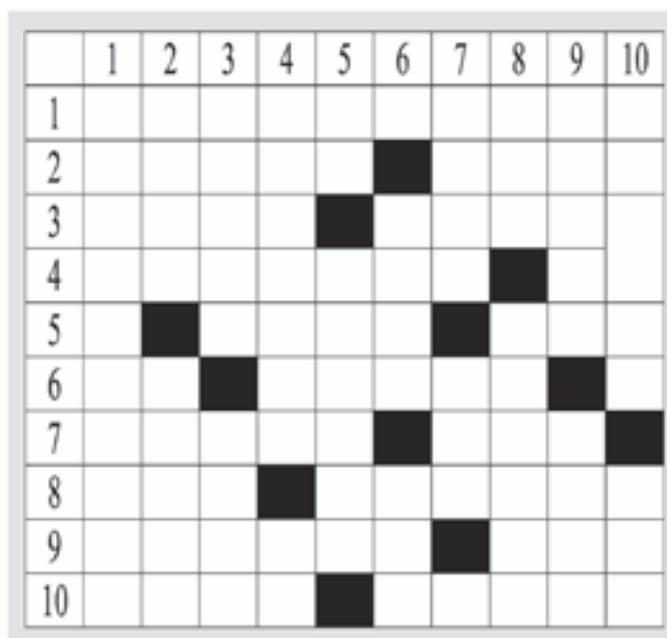
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017 www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Intervalle
- 2- Naïve - Parcelles
- 3- Vue - Grenail
- 4- Elodie - Font la Gite
- 5- Fait du mal - Sis en désordre
- 6- Mot de paracheviste - Retour à la réalité
- 7- Esquin de pêche - Crampes
- 8- Mot de photographe - Vieux
- 9- Dadaïs - C'est ce !
- 10- Roi slave - Donne le chirofin

VERTICALEMENT

- 1- Il conduit l'ignorance
- 2- Connait très bien - Du sort dans de l'ocre
- 3- Pie - Epopée
- 4- Allées - Argon
- 5- Indicateur - Degré d'élevation
- 6- Stupide - Vieux pays de l'Est
- 7- Hache - Inquiète
- 8- Tranche d'histoire - Vite !
- 9- Transmetteurs d'ondes et de sensations - Turbipe de l'air
- 10- Exotisme - Abréviation de commerce

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

1	2							
		5	4	9		1		2
	7		1			6		5
	3	4		1	9			
8			3	7	5			1
			6	4		7	3	
2	8			1		6		
9	1		3	4	8			
						2		4

Moyen

	5	8		1		2		
								5
4				5		8	9	3
		9		2			8	
5	2		3		7		4	6
	4			6		3		
7	8	4		1				9
2								
	9		2		4		3	

Difficile

4	2							5
	3			1	8	7		
		6		3				
			6					
5	4		2		9		1	
				9				
			7		5			
		3	8	9			1	
6							4	8

Expert

5		3						9
		9			2	6		
			7				3	
	7	2			5	1		
1								2
	9	5			3		7	
	4		3					
		2	9			8		
9					7			5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	3	4	8	5	9	2	7	6
8	9	5	7	6	2	3	1	4
7	6	2	1	4	3	9	5	8
9	8	7	6	3	1	5	4	2
2	5	1	4	9	8	6	3	7
6	4	3	2	7	5	8	9	1
5	1	6	9	2	4	7	8	3
4	7	9	3	8	6	1	2	5
3	2	8	5	1	7	4	6	9

Moyen

5	4	2	1	3	6	9	8	7
3	8	7	4	9	2	1	5	6
1	9	6	5	7	8	2	3	4
4	6	8	2	5	9	7	1	3
9	3	5	7	1	4	8	6	2
7	2	1	6	8	3	5	4	9
8	5	3	9	6	7	4	2	1
6	7	4	8	2	1	3	9	5
2	1	9	3	4	5	6	7	8

Difficile

7	5	2	4	1	3	8	6	9
4	1	6	8	9	7	5	2	3
8	9	3	2	5	6	4	1	7
6	8	9	3	2	5	7	4	1
1	4	7	9	6	8	2	3	5
2	3	5	7	4	1	6	9	8
5	7	1	6	3	2	9	8	4
9	6	8	1	7	4	3	5	2
3	2	4	5	8	9	1	7	6

Expert

2	7	5	3	8	9	4	6	1
6	8	9	4	7	1	2	3	5
4	1	3	5	6	2	9	8	7
5	2	4	6	9	3	7	1	8
8	9	1	7	4	5	6	2	3
7	3	6	1	2	8	5	4	9
3	6	2	9	1	7	8	5	4
1	4	7	8	5	6	3	9	2
9	5	8	2	3	4	1	7	6

Le fossé numérique est l'un "des plus grands défis de notre génération", selon l'ONU

Doreen Bogdan-Martin est la première femme à diriger l'agence des télécommunications de l'ONU et si elle craint les dérives de l'intelligence artificielle, ce qui l'empêche de dormir ce sont les milliards de personnes qui sont du mauvais côté du fossé numérique.

L'Union internationale des télécommunications (UIT), dont elle a pris les rênes il y a près d'un an et demi, estime qu'environ 2,6 milliards de personnes sont privées d'accès à la technologie numérique.

"Ils ne se sont jamais connectés à internet", a lancé Mme Bogdan-Martin, lors d'un rare point de presse à Genève.

C'est, dit-elle, "ce qui m'empêche de dormir la nuit, ... parce que si vous ne faites pas partie du monde numérique, alors vous ne faites pas partie du monde de l'IA (intelligence artificielle Ndlr)".

Pour elle, "c'est vraiment l'un des plus grands défis de notre génération".

L'ONU veut lever 100 milliards de dollars d'ici 2026 pour réduire l'écart entre les nantis du numérique et ceux qui en sont privés.

Mais Mme Bogdan-Martin a averti qu'il faudrait plus de quatre fois ce montant pour arriver à véritablement combler le fossé.

L'écart déjà béant se fera sentir de plus en plus intensément avec la diffusion rapide de la technologie de l'IA générative en constante évolution.

La secrétaire générale, dont l'agence organise un grand forum annuel intitulé "IA for Good", l'IA pour le bien, a souligné les



nombreuses façons positives dont l'IA pourrait transformer les sociétés, notamment en stimulant la lutte contre le changement climatique et la pauvreté, ce qui améliorerait l'éducation et les soins de santé.

Malgré des "opportunités incroyables", elle a souligné les risques: "Nous devons être capables de gérer et d'atténuer ces risques".

Au cours d'une année chargée en élections aux lourds enjeux partout dans le

monde, elle a averti que "les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle peuvent être utilisées pour éroder la confiance dans nos élections et dans nos institutions", à coup de désinformation de plus en plus sophistiquée et difficile à détecter.

Cela peut également, a-t-elle déclaré, "menacer nos emplois, notre vie privée et, je pense, notre avenir même". Pour autant, elle estime qu'il faut trouver un équilibre entre régulation et laisser-faire, pour éviter d'étouffer l'innovation.

Elle a souligné les "énormes" préjugés sexistes que l'on retrouve dans les algorithmes utilisés par les outils d'IA les plus populaires au monde.

Une étude publiée par l'Unesco a révélé que les algorithmes utilisés par OpenAI et Meta affichaient des "preuves sans équivoque de préjugés à l'égard des femmes".

L'un des problèmes majeurs pour Mme Bogdan-Martin c'est que les femmes "sont moins connectées" et "moins représentées dans ce secteur".

Pour commencer, elles représentent "une part disproportionnée et croissante de la population mondiale hors ligne", environ 20% de plus que les hommes.

Dans le même temps, "il n'y a pas assez de femmes dans les domaines STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques)", ni dans l'IA, ni dans le quantique, ni dans l'espace, souligne-t-elle.

Et d'insister: "En ce qui concerne les données et les algorithmes, plus de femmes doivent avoir voix au chapitre".

Blagues

*Quel est le sport préféré
des insectes ?
Le cricket.*

+++++

*Pourquoi les girafes n'existent
pas ?
Parce que c'est un coup monté.*

+++++

*Pourquoi Hulk a un
beau jardin ?
Parce qu'il a la main verte.*

*Deux fous marchent dans
la rue. Le premier demande
au second : « Je peux me mettre
au milieu ? »*

+++++

*Comment les abeilles
communiquent entre elles ?
Par e-miel.*

+++++

*Quel est l'arbre préféré
des chômeurs ?
Le bouleau.*

Citations

"L'argent aide à supporter la pauvreté. "

Alphonse Allais

*"Il y a deux ans que je n'ai pas parlé à ma
femme, c'était pour ne pas l'interrompre."*

Jules Renard

*"Ma femme et moi avons été heureux
vingt-cinq ans; et puis, nous nous sommes
rencontrés."*

Sacha Guitry

ROYAUME DU MAROC

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et Solidaire
Département de Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources et de la Formation
Centre de Qualification Professionnelle
Hôtelière et Touristique
de Tougga-Rabat



المملكة المغربية
وزارة السياحة والصناعة التقليدية
والاقتصاد الاجتماعي والتضامني
إدارة السياحة
الكتابة العامة
مخبرية الموارد والتكوين
مركز التأهيل المهني والفني والسياحي
توغغة الرباط

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Centre de Qualification Professionnelle Hôtelière et Touristique de Tougga (CQPHTT).

Le programme prévisionnel des marchés que le CQPHTT (maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 -2026 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux d'aménagement des locaux techniques du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT	700.000 DH TTC	Appel d'Offres National	Avril 2024	Réservé
2	Travaux d'aménagement des locaux pédagogiques du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique		600.000 DH TTC	Appel d'Offres National	Mai 2024	Réservé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Entretien des espaces verts du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Entretien des espaces verts du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
3	Acquisition de matériel de cuisine, restaurant et buanderie pour le compte du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT	4 000 000 DH TTC	Appel d'Offres International	Avril 2024	
4	Acquisition de matériel pédagogique pour le compte du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique		600 000 DH TTC		Juin 2024	
5	Acquisition de matériel informatique pour le compte du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique		500 000 DH TTC		Juin 2024	Réservé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
4	Acquisition de matériel pédagogique pour le compte du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT
5	Acquisition de matériel informatique pour le compte du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Acquisition de matériel informatique pour le compte du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT

c) Prestations de services

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Prestations de désinsectisation, et de dératisation des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT	100.000 DH TTC	Appel d'Offres Ouvert National	Avril 2024	Réservé
2	Entretien et nettoyage des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique		200.000 DH TTC	Appel d'Offres Ouvert National	Avril 2024	
3	Gardiennage et surveillance au niveau des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique		150.000 DH TTC	Appel d'Offres Ouvert National	Avril 2024	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Gardiennage et surveillance au niveau des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT
2	Entretien et nettoyage des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	
3	Prestations de désinsectisation, et de dératisation des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Gardiennage et surveillance au niveau des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	CQPHTT
2	Entretien et nettoyage des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	
3	Prestations de désinsectisation, et de dératisation des locaux du centre de qualification professionnelle hôtelière et touristique de Tougga, en lot unique	

Karima ANJA
أبجا
Directrice du Centre de Qualification
Professionnelle Hôtelière et Touristique
de Tougga



MRC: مركز التأهيل المهني والفني والسياحي، توغطة - الرباط، ب.ص. 148
25 Mohammed Ennal-Tougga- Rabat R.P. 148
www.mrc.ma



Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
الجمهورية العربية
وزارة التجهيز والماء
المجلس الأعلى للمياه

Avis Rectificatif et de Report d'Appel d'Offres Ouvert International N°05/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert International N° 05/2024 du 19 Mars 2024 à 11 H, relatif à :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RN 7 du PK 289+060 au PK 308+736 (ex. RR203 du PK 142+147 au PK 161+823), Province de Taroudant.

A subi les modification suivantes :

- * L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.821.480,00 dhs (Un Million Huit Cent Vingt et Un Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dirhams, 00Cts) Au lieu de 1.660.200,00 dhs (Un million Six Cent Soixante Mille Deux Cent dirhams, 00 cts).
- * Report de la date de la séance de l'ouverture des plis au 27 Mars 2024 à 12h au lieu du 19 Mars 2024 à 11h.

Le reste est inchangé.

N° 1385/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
des Pratiques Sportives
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 06/DPSS/2024 SEANCE PUBLIQUE

Le mardi 26 Mars 2024 à partir de dix heures 00 minutes (10h00mn) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres simplifié concernant: ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES PIONNIÈRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE EN HUIT (08) LOTS, comme suit :

Lot n°	OBJET	Estimation du coût des prestations TTC
1	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MOHAMMED VI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE-PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	12 000,00 (douze mille dirhams TTC)
2	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE CHARIB ROCHDI ABDELKARIM A LA VILLE DE SIDI SLIMANE -PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	12 000,00 (douze mille dirhams TTC)
3	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ABDELLAH CHEFCHAOUENI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE -PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	12 000,00 (douze mille dirhams TTC)
4	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE KADIM BIN ARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE -PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	12 000,00 (douze mille dirhams TTC)
5	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AL KHANSAE A LA COMMUNE AJZGAR -PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	12 000,00 (douze mille dirhams TTC)
6	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ALI IBN ABI TALEB A LA VILLE DE SIDI YAHYA DU GRABR -PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	12 000,00 (douze mille dirhams TTC)
7	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES PAM ET LALA YATOU A LA COMMUNE KECERBA, -PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	15 000,00 (quinze mille dirhams TTC)
8	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES DAR BEL ANNOU A LA COMMUNE DAR BEL ANNOU ET BAGARA A LA COMMUNE MSAABA -PROVINCE DE SIDI SLIMANE-	15 000,00 (quinze mille dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N° 1389/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
الجمهورية العربية
وزارة التجهيز والماء
المجلس الأعلى للمياه

Avis de report d'Appel d'Offres Ouvert International N°06/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert International N° 06/2024 du 19 Mars 2024 à 12 H, relatif à :

Mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des travaux d'élargissement et de renforcement de la RN 7 du PK 289+060 au PK 308+736 (ex. RR203 du PK 142+147 au PK 161+823), province de Taroudant.

A subi la modification suivante :

- * Report de la date de la séance de l'ouverture des plis au 27 Avril 2024 à 13h au lieu du 19 Mars 2024 à 12h.

Le reste est inchangé.

N° 1386/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MEKEL
COMMUNE GUERS TALLALINE

- Avis d'examen d'aptitudes Professionnelle -

- Le Président de la Commune Guers Tallaline Annonce l'organisation de deux (02) examens d'aptitudes professionnelle Au Titre de l'Année 2024 Au profit de son personnel pour l'accès Aux Grads dans le Tableau suivant :

N°	Grades	Conditions d'accès	Nombre de poste	Date des examens	Date limite dépôt de candidatures Avant le :
01	-Technicien 1 ^{er} grade.	-Technicien 2 ^{er} grade.	01		
02	- Adjoint Technique 1 ^{er} grade.	- Adjoint Technique 2 ^{er} grade.	01	14/04/2024	10/04/2024

- Examens en question sont ouvert au profit des fonctionnaires et Agent concernés Ayant Accompli 05 Ans d'exercice Dans leurs grades .

N° 1387/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

Avis rectificatif N°1

Appel d'offre n° 10/2024/HZ du 05/04/2024 publié au journal libération n° 10150 DU 22 /02/ 2024 relatif aux :

Location du matériel des travaux publics pour le déblaiement et l'évacuation des débris des bâtiments administratifs, des logements de fonction et des bâtiments de logements effondrés, fissurés ou menaçant ruine suite au séisme d'Al Haouz, dans les communes sinistrées relevant de la province d'Al Haouz- Tranche 3

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz porte à la connaissance du public que :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Quarante-quatre millions neuf cent soixante-cinq mille neuf cent cinquante-huit dirhams 43 centimes TTC (44 965 958.43 Dhs).

Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Quarante-quatre millions neuf cent soixante-cinq mille neuf cent trente dirhams 92 centimes TTC

(44 965 930.92 Dhs).

N° 1388/PA

MOUNJI MONEY
Siège social : AV MEK-
DAD LAHRIZI DERB
KHALID NR 570 CD
CASABLANCA.

I- Au terme d'un acte sou-
seing privé en date du
13/02/2024 à Casablanca,
il a été établi les statuts de
la société à responsabilité li-
mitée d'associé unique
dont les caractéristiques
sont les suivants : * Objet: la
société a pour objet directe-
ment: - Intermédiaire en
matière de transfert de
fonds - Agence de paiement
Multi-Service, "Dénomina-
tion: MOUNJI MONEY" *
Siège : AV MEKDAD LAH-
RIZI DERB KHALID NR
570 CD Casablanca. -Durée
: 99 ans. -Capital :
100.000,00 DHS souscrits
en numéraire et divisé en
1.000 parts de 100,00 DHS
toutes libérées, répartie
comme suite: Mlle FATIMA
EZZAHRA MOUNJI 1000
PARTS, -Gérance : La so-
ciété est Gérée Et Adminis-
trée par: Mlle FATIMA
EZZAHRA MOUNJI pour
une durée illimitée. -Année
sociale : 1er janvier au 31
décembre. II- Le dépôt légal
a été effectué au Greffe du
Tribunal de Commerce de
Casablanca sous le
N°00910340 en date du
13/03/2024, RC N°618545.
N° 1391/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
Société: HANAA
PHARMA - SARL AU -
ADRESS: DOUAR
OULAD AHMED DAR
BOUAZZA -
CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL:
742 000,00DHS (Sept cent
quarante-deux mille dhs)
Aux termes d'un acte s.s.p
en date du 21/02/2024, il a
été constituée les ci-après
nommes une
société à responsabilité li-
mitée d'associé unique
dont les caractéristiques
sont les suivantes :
Dénomination : Société:
HANAA PHARMA -
SARL AU -
Siège social : DOUAR
OULAD AHMED DAR
BOUAZZA - CASA-
BLANCA
Objet : PHARMACIEN
VENDANT EN DETAIL
Durée : 99 ans à compter
de la date de son immat-
riculation au registre du
commerce, et ce sauf les cas
de dissolutions ou de pro-
rogation prévue par les pré-
sents statuts ou par la loi
en vigueur
Capital social : 742

000,00DHS devise en 7420
parts de 100 dhs chacun
souscrites en totalité et en-
tièrement libérées(apport
en nature FC) par une seul
personne physique à sa-
voir:
Mme. HANAA CHAWKI :
742 000,00DHS
-Gérance : la société est
gérée et administré par
Mme. HANAA CHAWKI
-Dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce
de Casablanca sous
n°00910380
N° 1392/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
BENSLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 6/2024/BS
Le 16/04/2024 à 10 heures,
il sera procédé, dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale de l'Équipement
du Transport et de la Logis-
tique de Benslimane à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres de prix N°
6/2024/BS du 16/04/2024
pour objet :
Travaux de signalisation
horizontale, verticale et dis-
positifs de sécurité de la
RN23 du PK 24+055 au
PK33+000 -PROVINCE DE
BENSLIMANE-
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
Publics accessible à
l'adresse : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma)
L'estimation des coûts des
prestations établis par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 1 515 049,20
JUn million cinq cent
quinze mille quarante-
neuf dirhams & 20 centimes .
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: (21 000,00) vingt et un
mille dirhams.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôts des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4du règlement
de la consultation :
N° 1393/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRAA TAFILALET
PROVINCE ERRACHIDJA
CERCLE RISSANI
CAIDAT RISSANI
COMMUNE DE BNI-M'HAMED SIJLMASSA

PROGRAMME PREVISIONNEL
MAITRE D'OUVRAGE: Commune de BNI-M'HAMED SIJLMASSA
ANNEE BUDGETAIRE : 2024

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa (Maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024,2025 et 2026 est le suivant

TRAVAUX :

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de service concerné	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise
ANNEE 2024						
Chemins, vicieux et plots	- CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DES PLOTS de la commune - Construction des petits ouvrages d'art	Les plots de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	À partir d'Avril 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100 %
Extension d'éclairage public	REINFORCEMENT Extension de l'éclairage public	Territoire communal	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	À partir d'Avril 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100 %
Acquisition terrain	Acquisition terrain pour construction stade proximité	Territoire communal	Convention	À partir d'Avril 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100 %
Aménagement des segules et khattaras	construction et curage des segules et khattaras	Les segules de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir d'Avril 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100 %
Équipement d'un lotissement	Équipement lotissement et construction d'un dépôt commercial	Route OULED YOUSSEF au bord de la RN° 13	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
Mur de clôture	Construction des murs de clôture des cimetières	Cimetière des Kouras de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
Adduction et extension d'eau potable	Renforcement d'eau potable	keours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
Construction siège de la commune	Construction siège de la Commune Cave «B»	Centre Rissani	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de Juin 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
ACHAT D'UNE VEHICULE	Acquisition d'une Ambulance	Territoire de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir de Juin 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
ETUDE :						
consultation architecturale	reconstruction siège de la commune	Rissani centre	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	A partir d'Avril 2024	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
ANNEE 2025						
Sport et loisir	Construction des terrains polyvalents	Quatre fractions de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix	À partir d'Avril 2025	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
Mur clôture	Construction des murs de clôture des cimetières	Cimetière des Kouras de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2025	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
Agriculture FORAGES DE PUITES	CREUSEMENT DES PUITES POUR SAUX SOUTERRAINS	LES QUATRE FRACTIONS DE LA COMMUNE	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2025	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
ANNEE 2026						
Éclairage public	Extension éclairage public	Pour quelques keours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
Chemins, vicieux et plots	Construction et aménagement de quelques plots de la commune	Pour quelques keours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
Assainissement liquide	Construction des puits perdus et fosse septique	Pour quelques keours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%
Restauration des façades des keours	Aménagement et réhabilitation des façades des keours	Pour quelques keours de la commune	Appel d'offre ouvert sur offres de prix.	A partir d'Avril 2026	Service Technique de la commune de Bni-M'hamed Sijlmassa 06-42-01-23-05 Hacem09@gmail.com	100%

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE BORDJBOUJ
COMMUNE OULED ALI TOUALAA

AVIS AU PUBLIC

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE OULED ALI TOUALAA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE RELATIF AUX PEINS ET SOINS CONCERNANT LA CREATION D'UNE UNITE DE POULEILLER PAR Mr TAOUFIK EL AMRANI CIN NUMERO A0285653 SISE AU DOUAR OULED GHANEM COMMUNE OULED ALI TOUALAA, ET INVITE TOUTS PERSONNES DESIRANT DEPOSE DES OBSERVATIONS DE S'ADRESSER AU SIEGE DE LA COMMUNE.

CET AVIS EST DESTINE A ETRE AFFICHE AU SIEGE DE LA COMMUNE OULED ALI TOUALAA EN DATE DU 15/03/2024 PENDANT UN MOIS

N° 1352/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
15/02/2024, il a été établi
les statuts d'une société
SARL, dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :

Dénomination : "OUCHAR
BUILD" S.A.R.L.
Siège Social : N°563 LOTIS-
SEMENT LES ROSE MA-
GASIN N° 1 BOUZNKA.

Les associés :
- Mr. MOHAMED CHAR-
MOUH, apporteur en nu-
méraire 17 000,00 DHS soit
170 parts sociales.

- Mr. RIDOUANE CHAR-
MOUH, apporteur en nu-
méraire 16 600,00 soit 166
parts sociales.

- Mr. AHMED CHAR-
MOUH, apporteur en nu-
méraire 16 600,00 soit 166
parts sociales.

- Mr. BRAHIM CHAR-
MOUH, apporteur en nu-
méraire 16 600,00 soit 166
parts sociales.

- Mr. YOUNESS CHAR-
MOUH, apporteur en nu-
méraire 16 600,00 soit 166
parts sociales.

- Mr. ABDELAZIZ CHAR-
MOUH, apporteur en nu-
méraire 16 600,00 soit 166
parts sociales.

Objet : PROMOTION IM-
MOBILIERE.
Durée : 99 ans.

Capital social : 1 00 000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par : Mr. MOHAMED
CHARMOUH et Mr. RI-
DOUANE CHARMOUH.

Dépôt légale : la société a
été immatriculée au RC au

Tribunal de commerce Ca-
sablanca sous le N° 153 RC
N° 8663.

N° 1397/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres
ouvert international
n° 13/2024/HZ

Le 03/05/2024 à 10 h 00
mn, il sera procédé en
séance publique dans le bu-
reau de Mr le Directeur Pro-
vincial de l'Équipement du
Transport et de la Logis-
tique d'Al Haouz à Tahana-
out à l'ouverture des plus
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert international, sur offres
des prix pour :

Location du matériel des
travaux publics pour le dé-
blaiement et l'évacuation
des décombres des bâti-
ments administratifs, des
logements de fonction et
des bâtiments de logements
effondrés, fissurés ou me-
naçant ruine suite au séisme
d'Al Haouz, dans les com-
munes sinistrées relevant
de la province d'Al Haouz-
Tranche 4

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics [http://www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire
dématérialisé est fixé à
la somme de : Trois cent cin-
quante mille Dirhams (350
000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des

prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Vingt-quatre
millions neuf cent quatre-
vingt-quinze mille deux
cent quarante-sept dirhams
60 centimes TTC (24 995
247,60 Dh).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis électroni-
quement via le portail des
marchés publics (www.marches-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 1398/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
Direction Régionale
Région de Casablanca -
Settat

AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL
SIMPLIFIÉ
N°04/2024 (SÉANCE
PUBLIQUE)

Marché réservé
uniquement aux petites
et moyennes entreprises
nationales,
à la coopérative,
à l'union des coopératives
et à l'auto-entrepreneur

Mardi 26 Mars 2024, à
10h30 min, il sera procédé
dans la salle de réunion de
la Direction Régionale du
Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale de Ca-
sablanca-Settat, 112 BD
Moulay Youssef Arfa Casa-
blanca, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'of-
res à majoration pour : =
Nettoyage propreté et hy-
giène des locaux de la Di-
rection Régionale du
Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale à la Ré-
gion de Casablanca- Settat
(Lot unique).

Cet appel d'offres est des-
tiné aux petites et
moyennes entreprises PME
selon l'arrêté du ministre
de l'économie et des fi-
nances n° 1502-23 du 24
kaada 1444 (13 juin 2023)
portant application des dis-
positions de l'article 148 du
décret n° 2-22-431 du 15
chaabane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics pour les très petites
entreprises, petites ou
moyennes entreprises, les
coopératives, les unions de
coopératives ou les auto-en-
trepreneurs.

Le retrait du dossier d'appel

d'offres s'effectue par voie
électronique via le Portail
Marocain des Marchés Pu-
blics : [www.marches-pu-
blics.gov.ma](http://www.marches-pu-
blics.gov.ma) conformément
à l'article 6 de l'arrêté de la
ministère de l'économie et
des finances N° 1982-21 du
14/12/2021.

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à : 7 000,00 DH
(Sept mille Dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par la Di-
rection Régionale de la Santé
et de la Protection So-
ciale à la Région Casa-
blanca-Settat est fixée
comme suit : 351 299,52
(Trois cent cinquante et
un mille deux cent quatre-
vingt-dix-neuf Dirhams cin-
quante-deux Centimes)
T.T.C.

- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux

dispositions des articles 30
à 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

- Dépôt des plis des concu-
rents :
Conformément aux disposi-
tions de l'Arrêté de la mi-
nistère de l'économie et des
finances N°1692-23 du 4
hija 1444 (23 juin 2023) rela-
tif à la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics, les concu-
rents doivent déposer leurs
dossiers par voie électro-
nique dans le portail des
marchés publics accessible
à l'adresse : [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-
publics.gov.ma)

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du Règlement
de consultation.

N° 1399/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE MIDELT
CAJDAT DE ZAIDA

COMMUNE DE ZAIDA

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE ZAIDA AU TITRE ANNEE 2024

Le président de la Commune Territoriale de ZAIDA, annonce que l'examen d'aptitude
professionnel au titre de l'année : 2024 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions
statutaires, sera organisé au siège de ladite commune, tel indiqué au tableaux ci-dessous :

Catégorie	Conditions	Nombre de postes	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers	Lieu d'examen
Examen professionnel pour l'accès au grade d'Adjoint technique 1 er grade	Six années de travail effectif en qualité d'Adjoint technique 2 ème grade	01	06/04/2024 à 10 h	04/04/2024	Siège de la commune ZAIDA.

N° 1394/PA

المملكة المغربية - وزارة الداخلية
سلطنة المملكة المغربية - وزارة الداخلية
مملكة المغرب - وزارة الداخلية

ROYAUME DU MAROC - MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MORABENRAJA - COMMUNE AIN HARROUDA
DIRECTION DES SERVICES - SERVICE DES MARCHES ET TRAVAIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DES PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 02/2024

Le Mardi 16 Avril à 11 heures au siège de la commune, il sera procédé, dans la salle de
réunion de la commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national
sur offres de prix séance publique :

«TRAVAUX D'AMNAGEMENT ET D'EXTENSION DE LA SALLE
COUVERTE A LA COMMUNE AIN HARROUDA»

Le dossier peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
**1 473 822,00 DH TTC (Un million quatre cent soixante-treize mille huit cent vingt-deux dirhams
TTC).**
- Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de :

(Vingt neuf mille dirhams) 29 000,00Dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08
mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des
marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de
consultation.

Il est exigé aux concurrents la production de copie certifiée conforme à l'original du certificat de
qualification et classification justifiant la qualification et la classification suivante :

Secteur	Qualification exigée	Classe
0 : Revêtement	O2 : Travaux de revêtement spéciaux	3

Tout concurrent membre d'un groupement doit produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat
de qualification et classification désignée dans le tableau ci-dessus dans les conditions de l'article 150 du
décret précité.

N° 1396/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE MIDELT
CAJDAT DE ZAIDA

COMMUNE DE ZAIDA

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE ZAIDA AU TITRE ANNEE 2024

Le président de la Commune Territoriale de ZAIDA, annonce que l'examen d'aptitude
professionnel au titre de l'année : 2024 est ouvert aux fonctionnaires remplissant les conditions
statutaires, sera organisé au siège de ladite commune, tel indiqué au tableaux ci-dessous :

Catégorie	Conditions	Nombre de postes	Date d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers	Lieu d'examen
Examen professionnel pour l'accès au grade d'Adjoint technique 1 er grade	Six années de travail effectif en qualité d'Adjoint technique 2 ème grade	01	06/04/2024 à 10 h	04/04/2024	Siège de la commune ZAIDA.

N° 1394/PA

Signature de Maroc
Ministre de l'Intérieur
de l'Intérieur de la Région
ARF de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mer Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Contrats,
des Equipements et de l'Urbanisme

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SIMPLIFIÉ N° 02/2024

Le 27 mars 2024 à 10 H 05, il sera procédé, dans les locaux de la Direction Provinciale El Fida Mer Sultan sise à 28 Rue
de Rome Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert N°02/2024 ayant pour objet :
l'élaboration des études techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires
relatifs de la direction provinciale El Fida Mer Sultan en 9 (neuf) lots : LOT1: Lycée collégial: YOUSSEF BEN
TACHFINE, LOT 2: Ecole primaire: OUM HANM, LOT 3: Ecole primaire: ELMAKDOUS, LOT 4: Ecole primaire:
LAKRAA, LOT 5: Ecole primaire: BEN ARAB, LOT 6: Ecole primaire: LALLA HANNA, LOT 7: Ecole primaire:
ELMAZRAA, LOT 8: Ecole primaire: ZERKOUN, LOT 9: Ecole primaire: BOUJOUR.

Lot N°	OBJET	Estimation en dirhams TTC	Caution provisoire
Lot 1	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de lycée collégial YOUSSEF BEN TACHFINE	90 000,00 DH Soixante mille dirhams	1 200,00 DH Mille deux cent dirhams
Lot 2	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de l'école primaire OUM HANM	50 000,00 DH Cinquante mille dirhams	1 000,00 DH Mille dirhams
Lot 3	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de l'école primaire ELMAKDOUS	50 000,00 DH Cinquante mille dirhams	1000,00 DH Mille dirhams
Lot 4	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de l'école primaire LAKRAA	50 000,00 DH Cinquante mille dirhams	1000,00 DH Mille dirhams
Lot 5	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de l'école primaire BEN ARAB	50 000,00 DH Cinquante mille dirhams	1000,00 DH Mille dirhams
Lot 6	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de l'école primaire LALLA HANNA	50 000,00 DH Cinquante mille dirhams	1000,00 DH Mille dirhams
Lot 7	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de l'école primaire ELMAZRAA	50 000,00 DH Cinquante mille dirhams	1000,00 DH Mille dirhams
Lot 8	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de l'école primaire ZERKOUN	50 000,00 DH Cinquante mille dirhams	1000,00 DH Mille dirhams
Lot 9	Etude Technique, et suivi des travaux d'aménagement de l'école primaire BOUJOUR	50 000,00 DH Cinquante mille dirhams	1000,00 DH Mille dirhams

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des
articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15-Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances
n° 1982-21 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des
groupements pluriannuels.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de consultation.

La copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'aptitude dans le dossier d'activité D14, D15, D16.

N° 1395/PA

HALF

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 06 Mars 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet : la société a pour objet : - l'importation et l'exportation, de tous produits, matières, marchandises ou matériels de quelque nature que ce soit, - Entrepreneur de Travaux Divers, -Dénomination : «HALF», Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 AFPT 16 ETG.3 ANGLE II JANVIER ET MOSTAFA MAANI - Casablanca. Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite :
- Monsieur EL AKKARY Mohamed: 50.000,00 DH, et Mlle. EL AKKARY Khadija: 50.000,00 DH -Gérance : La société gérée et administrée par : Mlle. EL AKKARY Khadija en qualité de gérante unique pour une durée illimitée. Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 0910563 en date du 14/03/2024, RC N°618725. Pour extrait et mention gérance

N° 1402/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
CHOIX BAT Constitution
- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/02/2024 enregistré le 04/03/2024 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : Société «CHOIX BAT»
- Objet :
- Entrepreneur de travaux divers ou de construction
- Marchand de voitures automobiles d'occasion
- Promotion immobilière d'immeubles
- Prestation de tous services.
- Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUITAKAR ETAGE 2, APPARTEMENT N° 4, CASABLANCA
- Durée : 99 ans.
- Capital Social : Le capital social de la société est fixé à CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DHS) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :
- Mr ZAIDI HASSAN 1.000 Parts
-Gérance : La société administrée et gérée par le Gérant Unique, Mr ZAIDI HASSAN, C.I.N N° WA 80567.
- Répartition de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 07/03/2024 Sous N° 0909551 Imma-

triqué au Registre de Commerce sous N° 617.739/ Casablanca.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE
N° 1403/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT
JANOUBIA
CAIDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2024
(Marché réservé à la petite et moyenne entreprise, les coopératives ou union de coopératives et les auto-entrepreneurs)
Le 08/04/2024 à 11h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS RESERVOIRS CARRÉS DE 45M3, FORAGES ET EQUIPEMENTS DE TROIS PUITTS AUX DOUAR LAALAA OULED ZEKKAK, DOUAR LAGHAFRA, DOUAR OULED ALI LMAKRATE LAHMADATE A LA COMMUNE DE GUISSER - PROVINCE DE SETTAT marché n°01/2024.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million deux cent dix-sept mille sept cent quatorze dirhams quarante centimes (1 217 714,40) TTC.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt-trois mille dirhams (23.000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Il est prévu une visite des lieux le 01/04/2024 à 11h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de la consultation.
N° 1404/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT
JANOUBIA
CAIDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2024
Le 08/04/2024 à 12h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national concernant : Acquisition et livraison de deux (02) Véhicules de conduite

interieure pour le compte de la Commune de Guisser marché n° 02/2024.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent mille dirhams (300 000,00 dhs) TTC.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme Quatre mille cinq cent dirhams (4.500,00 dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Le 05/04/2024 à 12h est fixé comme date limite de dépôt des prospectus, notices et documents techniques au service technique de la commune de Guisser.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de la consultation.
N° 1405/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES
ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 01/2024/BP
Le 16Avril 2024 à 11Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sis au nouveau siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul a angle avenue Mohamed VI et Avenue Brahim Errouhani, Zone Industrielle Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°01/2024/BP du 16 Avril 2024 Ayant pour objet : Aménagements extérieurs au nouveau siège du Conseil Préfectoral à Ait Melloul, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES
ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 05/2024
Le 17/04/2024 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix n° 05/2024 du : 17/04/2024 à 11h, pour : « Travaux de construction d'une fosse septique avec puits penéu au souk de Cherrat ».
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Sept cent treize mille huit cent quatre-vingt dirhams zéro centimes toutes taxes comprises (713.880,00 dhs TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille dirhams (14.000,00 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de consultation.
Classification

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
CONSEIL PROVINCIAL
Avis d'Appel d'offres ouvert simplifié
N° 03/2024/CPM
Le 27/03/2024 A 11H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège du conseil provincial de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 03/2024/CPM du 27/03/2024 pour l'achat d'un grand écran pour le compte du Conseil Provincial de Médiouna.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq cent cinquante mille dirhams TTC (550 000,00 DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille dirhams (8

ROYAUME DU MAROC
REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE BENSULMANE
CERCLE DE BOUZENKA
CAIDAT DE CHERRAT
COMMUNE DE CHERRAT
Avis d'Appel d'Offre ouvert N° 052024

Le : Mercredi 17 Avril 2024 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix n° 05/2024 du : 17/04/2024 à 11h, pour : « Travaux de construction d'une fosse septique avec puits penéu au souk de Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Sept cent treize mille huit cent quatre-vingt dirhams zéro centimes toutes taxes comprises (713.880,00 dhs TTC)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille dirhams (14.000,00 Dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de consultation.
Classification

Secteur	C
Classe	5
Qualification	3

N° 1401/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tada



PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE N° 02/2024

Le programme prévisionnel complémentaire n°02 des marchés que l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tada envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 est le suivant :

- Service :

N°	Objet	Estimation prévisionnelle (en M DH)	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observations
1	Conception et impression des documents du Conseil d'Administration de l'ORMA du Tada	0,2	ORMA du Tada	Appel d'offres	Avril 2024	---

N° 1400/PA

مقر الجماعة	الصيانة و المتعلقات على البنايات الإدارية	16
مقر الجماعة	صيانة وإصلاح السيارات و الآليات	17
مقر الجماعة	مصاريف مختلفة للخدمات الرقمية : صيانة و اصلاح البرامج المعلوماتي الخاص بالخدمة المدنية	18
مقر الجماعة	الصيانة الاعيادية للمنطق الحضراء و الحدائق و الحدائق	19
مقر الجماعة	اصلاح اعمدة كهربائية بتراب الجماعة	20

اج اعمال الخدمات

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ	التقدير المبرمج	طريقة الايراد	شهر الاعلان	ملاحظة
01	الصيانة و المتعلقات على البنايات الادارية	مقر الجماعة	60 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
02	صيانة وإصلاح السيارات و الآليات	مقر الجماعة	40 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
03	مصاريف مختلفة للخدمات الرقمية : صيانة و اصلاح البرامج المعلوماتي الخاص بالخدمة المدنية	مقر الجماعة	40 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
04	الصيانة الاعيادية للمنطق الحضراء و الحدائق و الحدائق	مقر الجماعة	15 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
05	اصلاح اعمدة كهربائية بتراب الجماعة	مقر الجماعة	60 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
06	قضاء مخصصات كهربائية	مقر الجماعة	100 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
07	تراسات نظية	تراب الجماعة	143 884.52	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
08	اصلاح ابر الجماعة	تراب الجماعة	60 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	

تقديم مجمع مشاريع الرئيسية التي تلامز جماعة القرعاني الجازا في إطار البرمجة السنوية للسنتين المواليين

السنة المالية 2024

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ
01	الصيانة و المتعلقات على البنايات الادارية	مقر الجماعة
02	صيانة وإصلاح السيارات و الآليات	مقر الجماعة
03	مصاريف مختلفة للخدمات الرقمية : صيانة و اصلاح البرامج المعلوماتي الخاص بالخدمة المدنية	مقر الجماعة
04	الصيانة الاعيادية للمنطق الحضراء و الحدائق و الحدائق	مقر الجماعة
05	اصلاح اعمدة كهربائية بتراب الجماعة	مقر الجماعة

السنة المالية 2024

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ
01	الصيانة و المتعلقات على البنايات الادارية	مقر الجماعة
02	صيانة وإصلاح السيارات و الآليات	مقر الجماعة
03	مصاريف مختلفة للخدمات الرقمية : صيانة و اصلاح البرامج المعلوماتي الخاص بالخدمة المدنية	مقر الجماعة
04	الصيانة الاعيادية للمنطق الحضراء و الحدائق و الحدائق	مقر الجماعة
05	اصلاح اعمدة كهربائية بتراب الجماعة	مقر الجماعة

N° 1408/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
DELEGATION KENITRA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
(Séance publique)
N°04/2024
Le 27/03/2024 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale à Kenitra - BP N°1554 Kenitra, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié ayant pour objet :
Achat des stores destinés à l'hôpital psychiatrique et le nouveau le centre hospitalier provincial de Kenitra relevant de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à Kenitra. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à : 18 720,00 dhs (Dix-huit mille sept cent vingt dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 936 000,00 dhs (Neuf cent trente-six mille dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Kenitra au plus tard le : 27/03/2024 à 10h.
N° 1409/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PROVINCE D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N°01/INDH/CA/2024
Le 15 Avril 2024 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plus relative à la consultation architecturale ouverte pour LES ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU ET EXTENSION DES DOURS AL-OU-MOUMA AU NIVEAU DES COMMUNES SKOURA, IMINOULAOUNE ET TAZNAKHTE - PROVINCE D'OUARZAZATE
Le dossier de la consultation architecturale peut être

retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Deux Million Cinq Cent Mille Dirhams (2.500.000,00 dh HT).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Une visite des lieux obligatoire, sera organisée mardi le 08/04/2024 à 11 heures à la Division D'équpement /Secrétariat Générale De La Province D'Ouarzazate.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.
N° 1410/PA

تمثلة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش اسفي
القيم اسفي
دائرة عويدة
قيادة الكرعاني
جماعة الكرعاني

البرامج التوعفي الثلاث سنوات
صاحب المشروع : جماعة الكرعاني
السنة المالية: 2024

البرامج التوعفي المصنقات التي تلامز جماعة الكرعاني طرحها برده السنة المالية 2024 و السنتين المواليين 2025 و 2026 كالتالي :

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ	التقدير المبرمج	طريقة الايراد	شهر الاعلان	ملاحظة
01	تسيير بعض التسيير بالهوية	جماعة الكرعاني	100 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	

تقديم مجمع مشاريع الرئيسية التي تلامز جماعة الكرعاني الجازا في إطار البرمجة السنوية للسنتين المواليين

السنة المالية 2024

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ
	بناء و اصلاح الطرق	جماعة الكرعاني
	تسيير بعض التسيير بالهوية	جماعة الكرعاني

السنة المالية 2024

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ
	بناء و اصلاح الطرق	جماعة الكرعاني
	تسيير بعض التسيير بالهوية	جماعة الكرعاني

اج اعمال التسيير

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ	التقدير المبرمج	طريقة الايراد	شهر الاعلان	ملاحظة
01	شراء لوزم المنقب، مواد الطهارة، لوزي و مطوحات	مقر الجماعة	30 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
02	شراء لوزم المنقب و المطوحات	مقر الجماعة	35 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
03	شراء الوقود و الزيوت	مقر الجماعة	120 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
04	قطع الغيار و الاطارات	مقر الجماعة	50 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
05	شراء الاستمات و الارصفة و الزابج	مقر الجماعة	34 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
06	شراء الصيانة	مقر الجماعة	15 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
07	شراء التورم الصحية و مواد الترميم	مقر الجماعة	15 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
08	شراء الحدائق الصحية	مقر الجماعة	15 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
09	شراء الاامر	مقر الجماعة	15 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
10	شراء مواد الصيانة الكهربائية	مقر الجماعة	15 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
11	شراء المواد المنظفة	مقر الجماعة	11 974.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
12	شراء التورم الصحية	مقر الجماعة	40 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
13	شراء الاثاث و الاكسسوارات	مقر الجماعة	15 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
14	شراء الاامر و الاكسسوارات	مقر الجماعة	15 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	
15	شراء حد الصيانة	مقر الجماعة	60 000.00	مدا طلب	الصف الاول من السنة	

تقديم مجمع مشاريع الرئيسية التي تلامز جماعة الكرعاني الجازا في إطار البرمجة السنوية للسنتين المواليين

السنة المالية 2024

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ
01	شراء لوزم المنقب، مواد الطهارة، لوزي و مطوحات	مقر الجماعة
02	شراء لوزم المنقب و المطوحات	مقر الجماعة
03	شراء الوقود و الزيوت	مقر الجماعة
04	قطع الغيار و الاطارات	مقر الجماعة
05	شراء الاستمات و الارصفة و الزابج	مقر الجماعة
06	شراء الصيانة	مقر الجماعة
07	شراء التورم الصحية و مواد الترميم	مقر الجماعة
08	شراء الحدائق الصحية	مقر الجماعة
09	شراء الاامر	مقر الجماعة
10	شراء مواد الصيانة الكهربائية	مقر الجماعة
11	شراء المواد المنظفة	مقر الجماعة
12	شراء التورم الصحية	مقر الجماعة
13	شراء الاثاث و الاكسسوارات	مقر الجماعة
14	شراء الاامر و الاكسسوارات	مقر الجماعة
15	شراء حد الصيانة	مقر الجماعة
16	الصيانة و المتعلقات على البنايات الادارية	مقر الجماعة
17	صيانة وإصلاح السيارات و الآليات	مقر الجماعة
18	مصاريف مختلفة للخدمات الرقمية : صيانة و اصلاح البرامج المعلوماتي الخاص بالخدمة المدنية	مقر الجماعة
19	الصيانة الاعيادية للمنطق الحضراء و الحدائق و الحدائق	مقر الجماعة
20	اصلاح اعمدة كهربائية بتراب الجماعة	مقر الجماعة

السنة المالية 2024

رقم	الموضوع	مكان التنفيذ
01	شراء لوزم المنقب، مواد الطهارة، لوزي و مطوحات	مقر الجماعة
02	شراء لوزم المنقب و المطوحات	مقر الجماعة
03	شراء الوقود و الزيوت	مقر الجماعة
04	قطع الغيار و الاطارات	مقر الجماعة
05	شراء الاستمات و الارصفة و الزابج	مقر الجماعة
06	شراء الصيانة	مقر الجماعة
07	شراء التورم الصحية و مواد الترميم	مقر الجماعة
08	شراء الحدائق الصحية	مقر الجماعة
09	شراء الاامر	مقر الجماعة
10	شراء مواد الصيانة الكهربائية	مقر الجماعة
11	شراء المواد المنظفة	مقر الجماعة
12	شراء التورم الصحية	مقر الجماعة
13	شراء الاثاث و الاكسسوارات	مقر الجماعة
14	شراء الاامر و الاكسسوارات	مقر الجماعة
15	شراء حد الصيانة	مقر الجماعة

Brahim Diaz, le néo-Lion de l'Atlas qui promet tant !



Avec sa convocation par le sélectionneur national Walid Regragui, en prévision des deux prochaines rencontres amicales face à l'Angola et la Mauritanie, la star du Real Madrid Brahim Diaz est désormais un Lion de l'Atlas!

Brahim Diaz, 24 ans, défendra les couleurs nationales pour le plus grand bonheur du public marocain qui apprécie particulièrement ce joueur talentueux dont les prouesses cette saison avec le club madrilène ne laissent personne indifférent.

L'avenir de Diaz avec la sélection marocaine s'annonce prometteur avec d'importantes échéances à venir. Il s'agit notamment de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football que le Maroc s'appête à abriter en 2025. Les Lions de l'Atlas ont de grandes

ambitions pour cette édition à domicile, espérant mettre fin à une disette qui dure depuis 1976.

La sortie prématurée des Lions de l'Atlas de la dernière CAN-2023 organisée et remportée par la Côte d'Ivoire a d'ailleurs poussé le staff technique de l'équipe nationale à rechercher d'autres alternatives et des joueurs capables de créer une plus-value, notamment sur le plan offensif.

Le style de jeu du joueur du Real Madrid et l'importante expérience qu'il a cumulée dans trois des meilleurs clubs européens (Manchester City, AC Milan, Real Madrid) seront décidément d'un grand apport pour l'équipe du Maroc, qui a réussi magistralement à se hisser en demi-finale de la Coupe du monde de 2022. A juste titre, la qualifi-

cation au prochain Mondial en 2026 est un autre défi que doit relever la sélection nationale qui aura à cœur de rééditer l'exploit signé au Qatar, cette fois-ci avec Diaz dans ses rangs.

Brahim Diaz, de son nom complet Brahim Abdelkader Diaz, natif de Malaga en 1999, a appris à jouer au football au sein du club espagnol de Málaga CF, avant de rejoindre la formation anglaise de Manchester City à l'âge de 14 ans, y faisant ses débuts professionnels en 2016. Vainqueur de la Premier League en 2018 avec les Citizens, il remporte également la Coupe de la Ligue anglaise à deux reprises : en 2018 et 2019 ainsi que la Community Shield en 2019.

S'engageant avec le Real Madrid en 2019, Diaz est prêté durant trois saisons à l'AC Milan. Lors de son passage chez les Rossoneri, il remporte le championnat italien en 2022, avant de faire son retour au Real Madrid en 2023.

Déjà vainqueur de la Supercoupe d'Espagne cette saison avec le Real, il s'est imposé au fil des matchs comme une pièce maîtresse de l'attaque du club madrilène, brillant par ses qualités techniques remarquables, sa finesse et ses atouts offensifs qui lui permettent de faire souvent la différence.

Décisif dans plusieurs rencontres cette saison avec les Merengue, Brahim Diaz a disputé 31 matchs, marqué 8 buts et délivré 4 passes décisives toutes compétitions confondues.

La présence de Diaz, une star du football mondial, dans les rangs de la sélection nationale démontre, si besoin est, la grande attractivité du demi-finaliste du dernier Mondial, qui ne cesse de se renforcer par des pépites marocaines s'illustrant en Europe qui

ont la volonté d'apporter leur pierre à l'édifice et de contribuer au rayonnement du football national dans les différentes compétitions continentales et internationales.

Walid Regragui a fait appel à 24 joueurs en prévision des deux matchs amicaux contre l'Angola le 22 mars et face à la Mauritanie, le 26 du même mois, au Grand stade d'Agadir. Outre Brahim Diaz, la liste des joueurs retenus est marquée aussi par la présence du jeune prodige du Real Madrid, Youssef Lekhedim (18 ans), qui a été convoqué pour la première fois avec la sélection marocaine U20 en septembre dernier.

A noter également la présence du joueur du FC Villarreal Ilias Akhomach, qui a déjà porté le maillot rouge et vert avec la sélection olympique marocaine, et du joueur de l'AS Monaco, Eliesse Ben Seghir, ainsi que le retour du joueur du club émirati d'Al-Aïn, Soufiane Rahimi, en bonne forme dernièrement.

Liste des Joueurs retenus

Gardiens de but: Yassine Bounou, Munir El Kajoui, El Mehdi Benabid.

Défenseurs: Nayef Agured, Abdelkarbir Abqar, Achraf Dari, Chadi Riad, Achraf Hakimi, Mohamed Chibi, Yahya Attiat Allah, Youssef Lekhedim.

Milieux de terrain: Sofyan Amrabat, Oussama El Azzouzi, Brahim Diaz, Bilal El Khannouss, Amir Richardson, Azzedine Ounahi.

Attaquants: Hakim Ziyech, Ilias Akhomach, Ayoub El Kaabi, Youssef En-Nesyri, Soufiane Rahimi, Amine Adli, Eliesse Ben Seghir.

Coupe du Trône Des seizièmes relevés

Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe du Trône de football, effectué mercredi, a donné lieu à des matches captivants dont quatre entre clubs de la Botola Pro 1.

Ci-dessous le programme de ce tour :

USMO-FUS

MAS-IRT

MCO-KAC

WST-RAC

A.Q.Taza-UTS

SM-MAT

F.Casablanca-WAF

RSB-ASFAR

WAC-JSS

KACM-HUSA

OCK-DHJ

RCA-OCS

SCCM-Vainqueur du match CAYB/N.Ousred

Vainqueur du match A.Mansouria/RCAZ-CJBG

OD-I.Fkih Ben Saleh

U.A.Tiznit-A.Souss

Botola ProD1

Nul blanc entre le CAYB et la RSB

Le Youssoufia de Berrechid a fait match nul blanc (0-0) à domicile face à la Renaissance de Berkane, mercredi en match de mise à jour de la 21^e journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Suite à ce match nul, la RSB, qui compte 22 matches, rejoint l'Olympic de Safi à la quatrième place avec 34 points.

Le Youssoufia de Berrechid reste lanterne rouge avec 15 unités.

La sélection marocaine U/18 prend part à un tournoi international au Portugal

La sélection marocaine des moins de 18 ans de football prendra part, du 22 au 26 mars, à un tournoi international au Portugal.

Ce tournoi amical connaîtra la participation des équipes nationales du Danemark, du Portugal et de la Géorgie, en plus du Maroc, indique la Fédération Royale marocaine de football.

Selon la même source, la sélection marocaine sera opposée à son homologue danoise le 22 mars avant d'affronter le Portugal, le 24 mars. Les Lionceaux de l'Atlas croiseront le fer avec la Géorgie, le 26 courant.

A cet effet, l'entraîneur de l'équipe nationale, Saïd Chiba a convoqué 27 joueurs, dont voici les noms:

Hamza Ajlid (Ahly Dubaï/Emirats arabes unis), Imrane Sadiki (AS FAR), Bilal Laurendon (PS Germain/France), Zakaria Kassari (Académie Mohammed VI de football), Hatim El Oufir (Académie Mohammed VI de football), Marouane Sebbar (Feyenoord Rotterdam/Pays-bas), Abdelouajed Naoufal (Heerenveen/Pays-bas), Naoufal El Hannach (PS Germain/France), Mouad Boughizan (AS FAR), Mohamed Kebdani (AS FAR), Adam Chakir (Académie Mohammed VI de football), Mehdi Agoumi (Hassania Agadir), Mohammed Redouane (FUS Rabat), Adam Baalal (Académie Mohammed VI de football), Adam Boufendar (Juventus Turin/Italie), Adam Loun (Eintracht Francfort/Allemagne), Aymane Nir (FUS Rabat), Marouane Kalam (Neuchâtel/Suisse), Zakaria



Ouazzane (Ajax Amsterdam/Pays-bas), Ilyas Daou (Toulouse/France), Ali Nejjar (Moghreb Tétouan), Akram Ayadi (Eintracht Francfort/Allemagne), Khalid Kasbi (Académie Mohammed VI de football), Soufiane Ataba (Nîmes/France), Anas El Allaoui (Eintracht Francfort/Allemagne), Nassim Azzouzi (Anderlecht/Belgique) et Seif Lazaar (Genk/Belgique).

Sport

La Russie n'envisage pas de boycotter aux Olympiades de Paris



Malgré les restrictions imposées à ses sportifs en raison de l'assaut mené en Ukraine, la Russie ne doit pas "boycotter" les JO-2024 de Paris, a estimé mercredi le ministre russe des Sports Oleg Matytsine.

"Nous ne devons pas nous détourner, nous fermer, boycotter ce mouvement", a déclaré le ministre lors d'une réunion, en évoquant les Jeux olympiques de l'été prochain (26 juillet-11 août), selon l'agence d'Etat Tass.

Cette déclaration dissipe des mois de spéculations sur la riposte russe aux conditions drastiques posées par le Comité international olympique, début décembre, à la participation des Russes et Bélarusses à la grande-messe estivale.

Non seulement le CIO impose aux sportifs des deux pays de concourir sous bannière neutre - un dispositif forgé lors des JO-1992 de Barcelone pour les Serbes et Monténégrins frappés par les sanctions internationales -, mais il ajoute une série de critères sans précédent.

Les athlètes concernés ne pourront s'aligner qu'à titre individuel, interdisant toute démonstration

de la puissance sportive russe lors des épreuves par équipes, et ils devront ne pas avoir activement soutenu l'offensive russe en Ukraine - un point doublement vérifié par les fédérations internationales puis le CIO.

Il faudra enfin qu'ils aient franchi l'obstacle des qualifications, alors que certaines instances internationales ne les ont réintégré que très tardivement à leurs compétitions, et que l'athlétisme maintient une exclusion pure et simple.

La Russie n'a cessé de juger "humiliant" et "discriminatoire" le traitement réservé à ses sportifs, et son président Vladimir Poutine réserve depuis plusieurs mois son avis sur une participation aux JO de Paris.

"Y aller ou pas? Les conditions doivent être soigneusement analysées", avait-il déclaré en décembre, alors que seuls huit Russes et trois Bélarusses satisfaisaient aux critères du CIO.

Mais alors que les rumeurs sur un boycott russe ont agité tout l'hiver le mouvement sportif, Oleg Matytsine a estimé qu'il fallait, "autant que possible, préserver la possibilité de dialoguer et de participer à des compétitions".

Le ministre des Sports a toutefois déclaré attendre la prochaine réunion de la commission exécutive CIO, du 19 au 21 mars.

"Nous verrons quelle sera la décision finale du Comité international olympique (...) mais jusqu'à présent la position est qu'il n'y aura pas de nouvelles recommandations et réglementations", a-t-il dit.

Le CIO a toujours présenté sa décision de décembre comme définitive, mais doit encore trancher un point: la présence des Russes et Bélarusses à la cérémonie d'ouverture des JO, alors que le Comité international paralympique leur interdit de défiler lors de celle des Jeux paralympiques le 28 août.

Depuis l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe avec l'appui du Bélarus, fin février 2022, l'instance de Lausanne balance entre plusieurs considérations: sanctionner cette violation retentissante de la trêve olympique décrétée autour des JO-2022 de Pékin, tenir compte de la forte hostilité occidentale aux sportifs russes, mais aussi préserver la participation de tous les athlètes, sans considération politique.

"Le coeur lourd", le CIO a dans un premier temps recommandé l'exclusion des Russes et Bélarusses des compétitions internationales pour préserver leur propre sécurité et éviter des boycotts en cascade, avant d'orchestrer leur retour progressif à partir de mars 2023.

L'organisation garde par ailleurs un oeil sur les compétitions lancées par la Russie - Jeux du Futur puis Jeux des BRICS à Kazan, "Jeux mondiaux de l'Amitié" du 15 au 29 septembre à Moscou et Yekaterinbourg -, qui menacent de fracturer le sport international.

Avant même son offensive contre l'Ukraine, la Russie avait vu sa participation aux JO limitée en raison d'une série de scandales de dopage d'Etat qui ont discrédité un grand nombre d'athlètes et officiels russes.

Malgré des preuves accablantes, le Kremlin a nié tout système de dopage organisé et qualifié là aussi les sanctions de mesures punitives anti-russes.

Ligue des champions

Dortmund bat le PSV

Le Borussia Dortmund s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions après sa victoire à domicile (2-0) face au PSV Eindhoven, mercredi en huitième de finale retour.

Après le match nul de l'aller (1-1), le club de la Ruhr, invaincu cette saison à domicile en C1, a rapidement ouvert le score par l'attaquant anglais Jadon Sancho (3e), résistant ensuite à la pression incessante du leader du championnat néerlandais, avant de doubler la mise grâce à Marco Reus en toute fin de match (90e+4).

Le tirage au sort des quarts est prévu vendredi.

L'Atletico surelasse l'Inter

Battu 1-0 à l'aller et mené au score au retour, l'Atletico Madrid s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions en renversant l'Inter Milan, finaliste sortant, aux tirs au but (2-1 a.p 3 t.a.b à 2) mercredi au stade Metropolitano.

Federico Dimarco a conclu une très belle action collective intéressante pour l'ouverture du score (33e), mais Antoine Griezmann, de retour de blessure, a égalisé dans la foulée d'une frappe en pivot (35e) avant que l'entrant Memphis Depay ne remette les deux équipes à égalité sur l'ensemble des deux matches (87e). Lors des tirs au but, le gardien de l'Atletico Jan Oblak a repoussé les tentatives d'Alexis Sanchez et Davy Klaassen et Lautaro Martinez a manqué la sienne.

JO-2024

Riner ou Mbappé ne pourront pas être porte-drapeau selon les critères du CNOSEF

Les critères dévoilés mercredi par le Comité olympique français (CNOSEF) pour être porte-drapeau de l'équipe de France aux JO de Paris (26 juillet-11 août) excluent ceux qui l'ont déjà été comme Teddy Riner et les néophytes aux Jeux comme Kylian Mbappé.

Pour la première fois, les quatre porte-drapeau des équipes olympiques et paralympiques (un homme, une femme pour chaque délégation) seront élus par leurs pairs, ont annoncé lors d'une conférence de presse le président du CNOSEF David Lappartient et Marie-Amélie Lefur, présidente du Comité paralympique (CPSF).

Les fédérations pourront présenter chacune un candidat et une candidate, "qui seront ensuite transmis au CNOSEF", a expliqué David Lappartient. Le vote se fera avec l'intégralité des athlètes de la délégation française, "chose tout à fait inédite et nouvelle", a précisé le président du CNOSEF. Le public ne pourra pas participer à ce vote.

Pour pouvoir se présenter, il faudra avoir déjà participé aux JO, a précisé le CNOSEF, un critère

excluant par exemple Kylian Mbappé (football), Victor Wembanyama (basket) ou encore Antoine Dupont (rugby à 7), qui n'ont encore jamais participé à des olympiades.

Il faudra également "incarner l'éthique et les valeurs olympiques", selon David Lappartient, excluant du coup des athlètes ayant été condamnés pour des affaires de dopage par exemple.

Les anciens porte-drapeau, comme le judoka Teddy Riner qui l'a été aux JO de Rio en 2016, sont également exclus de la liste des candidats. "On considère qu'il y a une telle richesse dans le sport français (...) qu'il est normal qu'on puisse avoir de nouveaux athlètes", a argué le président du CNOSEF.

A peine dévoilés, ces conditions ont déjà été critiquées par l'ancienne porte-drapeau aux JO de Tokyo (2021), la judokate Clarisse Agbagnénou. La double championne olympique, qui apparaît parmi les favoris plébiscités dans l'opinion pour occuper ce rôle, a justement profité de la publication d'un sondage la plaçant en tête pour occuper ce poste chez les femmes, pour ironiser sur



son exclusion.

"Exceptionnel ! Ce sondage tombe à pic", écrit-elle sur son compte X. "Il y a les Français et les chiffres qui expriment une certaine volonté et de l'autre côté des personnes oeuvrent en backstage pour imposer des conditions discriminantes pour désigner les porte-drapeau."

"Cela a donné lieu à des débats au sein de la commission des athlètes (...) avec les présidents de fédérations", a reconnu David Lappartient. "C'est une décision prise en commun par l'ensemble des acteurs", a-t-il assuré.

Les noms des quatre élus devraient être dévoilés mi-juillet.